

159. L'Art de faire des garçons (par P. Couteau). *Londres*, 1779, in-12, v. m.

160. Des Hermaphrodites, accouchement des femmes, et traitement qui est requis pour les relever en santé et bien élever leurs enfants; par Jacq. Duval. *Rouen*, *Dav. Geuffery*, 1612, pet. in-8, fig., v.

161. Du Régime alimentaire des anciens, et des résultats de la différence de leur nourriture avec celle des modernes, par Virey. *Paris*, 1813, br. in-8.

162. L'Art de conserver sa santé, composé par l'école de Salerne; trad. en vers (par B. de La Martinière). *Paris*, 1777, in-12, br.

163. Dix livres de la chirurgie, avec le magasin des instruments nécessaires à icelle, par Ambroise Paré. *Paris*, *Jean Le Royer*, 1564, pet. in-8, fig., parch.

164. Traitté des Arcbusades, divisé en trois parties, avec plusieurs autres traittés concernant ceste matière, par Laur. Joubert. *Lyon*, *Jean de Tournes*, 1581, pet. in-8, parch.

III. SCIENCES PHILOSOPHIQUES, MORALES, ETC.

165. Aristotelis Opera, gr. et lat. *Aureliæ-All.*, 1607, in-8, 2 vol., v.

166. L. Ann. Senecæ phil. Opera. *Lugd. Bat.*, *Elzev.*, 1640, pet. in-12, 3 vol., v. — J. Frid. Gronovii ad L. et M. Annæos Senecas notæ. *Lugd. Bat.*, *ex off. Elzev.*, 1649, pet. in-12, v.

167. Histoire des causes premières, et Ocellus Lucanus, publ. par l'abbé Batteux. *Paris*, 1769, in-8, 2 vol., v. éc.

168. Johannis Saresberiensis Policraticus de nugis curialium et vestigiis philosophorum continens libros octo. *S. l.*, 1513, pet. in-8, v.

169. La méthode d'étudier et d'enseigner la philosophie, par le P. Thomassin. *Paris*, 1685, in-8, v. br.

170. Œuvres philosophiques et politiques de Th. Hobbes. *Neufchâtel*, 1787, in-8, 2 vol., bas.

HISTOIRE NATURELLE

DES

SALAMANDRES DE FRANCE.

HISTOIRE NATURELLE

DES

SALAMANDRES DE FRANCE,

PRÉCÉDÉE

d'un Tableau méthodique des autres reptiles indigènes :

AVEC FIGURES COLORIÉES:

Par P. A. LATREILLE, membre associé de l'Institut National, des Sociétés Philomatique et d'Histoire Naturelle de Paris, de celle des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

A PARIS,

Chez VILLIER, Libraire, rue des Mathurins, n° 396.

AN VIII = 1800.



A

ANTOINE-JEAN COQUEBERT,

Membre des Sociétés Philomatique et d'Histoire Naturelle de Paris.

Qu'il m'est doux de te payer le foible tribut de mon estime et de mon amitié !

P. A. Latreille.

PRÉFACE.

Je fis hommage à la classe des Sciences mathématiques et physiques de l'Institut, en l'an V (1797), d'un Mémoire sur les Salamandres de France, reptiles fameux par les propriétés singulières qu'on leur avoit attribuées, mais plus justement célèbres par les belles découvertes dont ils ont été le sujet. Mon travail fut accueilli favorablement, et l'illustre Société à laquelle je l'avois présenté arrêta que mon Mémoire seroit imprimé avec ceux des savans étrangers. Un tel encouragement m'animant d'un nouveau zèle pour l'étude des Sciences naturelles, je me suis livré à de nouvelles recherches sur les mêmes objets, et j'ai senti mieux que jamais combien mon premier travail étoit insuffisant. Le Muséum National, ce lieu où nous sommes comme stupéfaits à la vue de cette immensité de conquêtes

faites sur la Nature, qui, par l'ordre de leur disposition, semblent réfléchir les lumières de leurs dépositaires, et plusieurs autres collections, m'ont fourni de nombreux matériaux. C'est le fruit des recherches qui en ont été la suite, et l'exposé de mes observations, que je publie aujourd'hui. L'aridité, l'ennui même, accompagnant souvent la description des espèces, j'ai cru qu'il ne falloit pas, pour inspirer plus d'intérêt, me borner à de pures discussions sur la nomenclature des Salamandres. Cette partie de mon ouvrage sera donc précédée d'une Histoire de ces animaux, présentant l'extrait des découvertes qui leur sont relatives, et le tableau de leur vie.

Dans la détermination des espèces, soit en Zoologie, soit en Botanique, un bon dessin est le juge, au tribunal duquel on est souvent contraint d'appeler. Les meilleures descriptions ne vous mènent pas toujours au but, et cette route

est fatigante par sa longueur. Je me sers de ce puissant auxiliaire, et je donne la figure de chaque espèce de Salamandre que je fais connoître. Les individus femelles ne différant ici des mâles que par l'absence de quelques caractères, ou par la présence de quelques-uns de peu de valeur, je n'ai pas voulu multiplier inutilement les dessins, et les mâles sont ordinairement les seuls de figurés.

Je mets à la tête de cette Histoire des Salamandres de France, l'exposition méthodique des autres reptiles indigènes qui me sont connus (*). Il est important de fixer l'attention des Naturalistes, de ceux qui habitent spécialement les pays méridionaux, sur une branche de la Zoologie peu cultivée, celle qui traite des reptiles. Son étude nous est cependant commandée par le besoin le plus impérieux de tous, celui de conserver

---

(*) Je suis les divisions du citoyen A. Brongniart. *Bullet. des Sciences*, n°. 35.

notre propre existence. Nous sommes saisis d'effroi, et l'idée terrible de la mort vient nous troubler lorsqu'un Serpent s'offre à nos regards. Il n'est que trop vrai que plusieurs de ces animaux sont des ministres de la mort ; mais rassurons-nous : ces reptiles dangereux sont en petit nombre, et d'un signalement facile. Saisissons avec avidité les traits qui leur sont propres ; nos alarmes diminueront, et notre défense aura désormais un motif raisonnable.

TABLEAU MÉTHODIQUE

DES

REPTILES DE FRANCE.

SECTION PREMIÈRE.

Corps renfermé sous une carapace ; ou couvert d'écailles, ou annelé. Des pattes à doigts onguiculés ; ou point de pattes.

PARAGRAPHE PREMIER.

CORPS POURVU DE PATTES.

ORDRE PREMIER.

CHÉLONIENS. *Chelonii.* (BRONGN.)

Corps renfermé sous une carapace. Gencives cornées et tranchantes.

Genre. TORTUE. *Testudo.* LINN.

A. *Doigts longs, inégaux, réunis par des membranes, servant à nager.*

Plastron, dans celles qui en sont pourvues, ayant plus de deux rangs d'écailles.

I. *Les Tortues de mer.*

1. La TORTUE LUTH. *T. coriacea.* LINN.

Carapace recouverte d'une peau, à cinq arètes, et finissant en pointe à son extrémité postérieure.

Le Luth. LACÉP. *Hist. Nat. des Quad. ovip. tom. I, pag.* 111, *pl.* III.

B. *Doigts très-courts, presque égaux, servant ordinairement à marcher.*

Plastron n'ayant que deux rangs d'écailles.

II. *Les Tortues d'eau douce ou de terre.*

2. La TORTUE BOURBEUSE. *T. lutaria.* LINN.

Carapace ovale, noire. Queue étendue et alongée.

La Bourbeuse. LACÉP. *Hist. Nat. des Quad. ovip. tom. I, pag.* 118, *pl.* IV.

Dans les départemens les plus méridionaux.

3. La TORTUE GRECQUE. *T. græca.* LINN.

Carapace oblongue et très-bombée, mélangée de noir et de jaune; les bords larges,

peu courbes. Doigts recouverts par une membrane.

La Grecque. Lacép. *Hist. Nat. des Quad. ovip. tom. I, pag.* 142, *pl.* VIII.

Dans les départemens les plus méridionaux.

ORDRE SECOND.

SAURIENS. *Saurii.* (Brongn.)

Corps couvert d'écailles.

Genre. Lézard. *Lacerta.* Linn.

A. *Pattes dont la longueur est proportionnelle à celle du corps. Cinq doigts.*

* *Ecailles du dessous du ventre plus grandes. Queue longue.*

1. Le Lézard vert. *L. viridis.* Lacép.

Un collier d'écailles plus grandes sous le cou. Dessus du corps d'un vert bleuâtre.

Le Lézard vert. Lacép. *Hist. Nat. des Quad. ovip. tom. I, pag.* 309, *pl.* XX.

Variétés principales.

† Huit rangs longitudinaux d'écailles sous le ventre, outre les deux marginaux plus courts; ceux du milieu presque de la largeur des autres.

a. D'un vert bleuâtre en dessus, picoté et finement marbré de noir. Jaunâtre en dessous. Treize tubercules calleux sur chaque cuisse postérieure.

Observ. Cette belle variété, dont on devroit peut-être former une espèce, si on étoit d'ailleurs sûr que le nombre des rangs d'écailles abdominales et celui des tubercules des cuisses, offrissent un caractère constant, ne se trouve que dans les départemens les plus chauds de la France (la ci-devant Provence). Elle ressemble assez à la variété *d*, ou le Lézard vert ordinaire; mais celle-ci a deux rangs d'écailles abdominales et inférieures de moins. Sa tête est plus lisse, et tachetée de points blancs, ocellés. Le corps est aussi plus petit.

Le Lézard Ameiva paroît encore, au premier coup-d'œil, différer peu de cette variété *a*. Il s'en éloigne cependant par l'extrême petitesse des écailles qui recouvrent le dessus de son corps, et en ce qu'il n'en a pas de plus grandes sous le cou.

Le dessous du corps de notre même variété *a*, n'est point picoté de noir.

b. Bleuâtre, picoté de noir en dessus. La tête et le dos d'un vert bleuâtre pâle. Dessous du corps pointillé de noir. Queue rayée. Onze à treize tubercules calleux sur chaque cuisse postérieure.

Environs de Paris.

c. D'un gris verdâtre en dessus, avec des rangs de taches brunes, et deux lignes plus remarquables de points blancs ocellés. Dessous du corps pointillé de noir. Onze à treize tubercules calleux sur chaque cuisse postérieure.

Observ. Tête tachetée de brun.

Environs de Paris.

†† Six rangs longitudinaux d'écailles sous le ventre, outre les deux marginaux, plus courts; les deux du milieu ordinairement plus étroits.

d. D'un vert bleuâtre en dessus, picoté de noir. Des points blancs, bordés de brun, sur la tête. Dix-sept tubercules calleux, ou environ, sur chaque cuisse postérieure.

Rem. C'est le Lézard vert ordinaire des départemens du midi.

e. Vert en dessus, pointillé de noir, avec une bande dorsale brune marquée de petites lignes blanches. Dessous du corps picoté de noir. Treize tubercules calleux, ou environ, sur chaque cuisse postérieure.

Environs de Paris.

f. D'un vert bleuâtre en dessus, avec des lignes blanches longitudinales, et des taches noirâtres dans l'intervalle des lignes dorsales. Seize tubercules calleux, ou environ, sur chaque cuisse postérieure.

Environs de Paris.

g. D'un gris cendré en dessus. Dos plus foncé, avec des petites taches blanches environnées de noir. Trois lignes de taches semblables de chaque côté du corps. Dessous du ventre d'un jaune souvent orangé. Douze à treize tubercules calleux sur chaque cuisse postérieure.

Environs de Paris.

2. Le Lézard des murailles. *L. muralis.*

Un collier d'écailles, plus grandes, sous le cou. Dessus du corps d'un gris brun, tacheté de noir.

a. Six rangs longitudinaux d'écailles sous le ventre. Dessus du corps marbré. Gorge, côtés du ventre et queue mouchetés de noir. Dix-sept tubercules calleux à chaque cuisse postérieure.

Lacerta agilis. Linn.

Le

Le Lézard gris. LACÉP. *Hist. Nat. des Quad. ovip. tom. I, pag.* 298.

Le Lézard gris. *Hist. Nat. du Jorat, tom. I, pl.* I, *fig.* 2 *a. b.*

b. Huit rangs longitudinaux d'écailles sous le ventre, les marginaux non compris. Dessus du corps d'un gris brun, avec des raies plus pâles, longitudinales, alternativement plus larges; des taches noires sur les unes, et des points blanchâtres sur les autres. Vingt-quatre à vingt-six tubercules calleux, peu saillans, à chaque cuisse postérieure.

Observ. Tête plus alongée et plus pointue que dans l'espèce précédente.

Habitation dans les murailles.

** *Ecailles du dessous du ventre de la grandeur des autres. Queue courte ou moyenne.*

3. Le LÉZARD GECKOTTE. *L. mauritanica.* LINN.

Doigts courts, presque égaux, comme ailés latéralement, à écailles embriquées en dessous. Ongles courts. Point de tubercules calleux aux cuisses postérieures.

Le Geckotte. LACÉP. *Hist. Nat. des Quad. ovip. tom. I, pag.* 420.

Dans les départemens qui répondent à l'ancienne Provence.

B. *Pattes très-petites. Trois doigts. Corps fort alongé.*

4. Le Lézard seps. *L. seps.* Linn.

Ecailles arrondies et sans ordre.

Le Seps. Lacép. *Hist. Nat. des Quad ovip. tom. I, pag.* 433, *pl.* XXXI.

Le Lézard chalcide a les écailles verticillées et quarrées.

Dans les départemens les plus chauds.

§. II.

POINT DE PATTES.

ORDRE TROISIÈME.

OPHIDIENS. *Ophidii.* (Brongn.)

Genre I. Couleuvre. *Coluber.* Linn.

Des plaques transversales sous le ventre, et de plus petites sous la queue, formant deux rangées.

A. *Une gaîne membraneuse, saillante, rejetée ordinairement en arrière, de chaque côté de la mâchoire supérieure, et*

renfermant une dent au moins, plus grande, mobile, distillant un venin (*).

Caractères secondaires.

Tête large, presque en cœur, ou triangulaire, dont le dessus est recouvert, du moins à sa partie antérieure (excepté trois ou quatre espèces exotiques), de petites écailles très-nombreuses. Museau épais, plan en dessus, et dont le bord supérieur est relevé ou aigu. Face antérieure (ou lèvre supérieure) plane, haute, et dont la plaque terminale est aussi haute que large.

FAMILLE PREMIÈRE.

VIPÈRES. *Viperæ.* (Couleuvres vénimeuses.)

1. La COULEUVRE ASPIC. *C. aspis.* LACÉP.

Ecailles supérieures de la tête semblables à celles du dos, et relevées par une arète. Corps d'un gris roussâtre, avec trois rangs de taches brunes bordées de noir, arron-

---

(*) Cette dent, désignée aussi sous le nom de *crochet*, est conique, arquée, tubulée ; elle a sur la courbure du dos un sillon qui n'atteint pas les deux extrémités, et percé, dans son milieu, d'un trou servant de passage au venin.

dies ou oblongues. Plaques abdominales 155. — Subcaudales 37 paires.

L'Aspic. LACÉP. *Hist. Nat. des Quad. ovip. tom. II, pag.* 53, *pl.* II, *fig.* 1.

Linné donne à son Aspic 146 plaques abdominales, neuf de moins par conséquent que dans cette espèce. Il dit que son dos a des taches noirâtres, alternes et confluentes de manière à former une bande étroite, *maculis dorsalibus fuscis, alternis, confluentibus in vittam*, ce qui ne convient pas à notre espèce. Il lui trouve des rapports avec le COLUBER CHERSEA, et celui-ci en diffère certainement par la bande dorsale et la disposition de ses taches. Le reptile de Linné est celui que les Français appellent *Aspic*; or, l'on désigne plus communément sous ce nom une vipère répandue dans le ci-devant Poitou, dans le ci-devant Dauphiné, que l'on trouve même à Fontainebleau; Vipère que je regarde comme une variété du COLUBER BERUS, ainsi qu'on le verra plus bas. Notre Aspic n'est donc pas celui de Linné; et dès qu'on trouvera des caractères suffisans pour faire une espèce véritable de ce dernier, on devra nécessairement changer la dénomination de l'espèce, à laquelle

je conserve le nom d'*Aspic*, que lui a imposé le citoyen Lacépède, sur la croyance que ce Serpent étoit le COLUBER ASPIS du Naturaliste suédois.

Ne seroit-il cependant pas plus à propos de ne donner ce nom qu'à la Vipère d'Egypte, que les anciens, d'après la remarque du citoyen Lacépède, nommoient *Aspic*, et que la mort de Cléopâtre a rendue si célèbre?

J'ai commencé par cette espèce, soit à raison de sa grande renommée, soit parce qu'elle est, de toutes les Vipères indigènes connues, la plus grande, et probablement la plus dangereuse. Elle a 0,974m. (trois pieds) de long. Son caractère spécifique est aussi très-distinct. Le citoyen Lacépède a remarqué, avec sa justesse ordinaire, que les écailles du dessus de la tête étoient semblables à celles du dos; mais il attribue ce caractère à d'autres Vipères, notamment la commune, *BERUS*. En examinant avec attention le sommet de la tête de cette espèce, de sa variété (l'Aspic de Linné), du CHERSEA, on distinguera une ou trois écailles un peu plus grandes, se rapprochant de celles déjà observées, par le même Naturaliste, sur la tête de la couleuvre noire, *COLUBER PRESTER*.

L'Aspic est d'un gris roussâtre, avec quelques taches obscures sur la tête, et la bande latérale qui traverse les yeux dans toutes les Vipères indigènes et dans la Couleuvre lisse, brune. Les écailles ont une arète longitudinale. Le dessous du corps est brun, avec les bords des plaques blancs ; ceux des mâchoires sont tachetés de noirâtre.

L'auteur de l'Histoire Naturelle du Jorat, tom. I, pag. 284, parle assez au long de l'Aspic ; mais il me paroît, d'après sa description, que son Aspic n'est pas celui du citoyen Lacépède, quoiqu'il lui donne 155 plaques abdominales. « Il a, dit-il, tout le long du dos, une bande semblable à celle de la Vipère, mais moins bien prononcée, et qui quelquefois dégénère en larges taches transversales ». Ce caractère et les autres qu'il assigne ne peuvent s'appliquer qu'au COLUBER ASPIS de Linné. C'est effectivement à cette espèce que l'auteur de l'Histoire Naturelle du Jorat rapporte son Aspic. Le nôtre paroît être la Vipère tachetée de Laurenti, comme le soupçonne le citoyen Lacépède. Ne seroit-elle pas aussi la Vipère d'Aldrovande ?

Cette espèce ne se trouve probablement que dans les départemens les plus méridionaux ;

la grandeur de sa taille, le silence des Naturalistes du nord sur elle, le dénotent.

L'Aspic de l'Encyclopédie méthodique, *Hist. Nat. tom. II, part. II, pag.* 705, est un serpent très-différent de celui-ci. Voyez la COULEUVRE LISSE, n° 9.

2. La COULEUVRE VIPÈRE. *C. Vipera.*

De petites écailles sans arète sur la tête; quelques-unes à son sommet légèrement plus grandes, et n'occupant pas son étendue. Une ligne noire derrière les yeux, et allant jusqu'au cou. Bande noirâtre sur le dos, anguleuse ou dentée. Plaques abdominales 146. — Subcaudales 39 paires.

a. Bande dorsale dentée. Deux rangs de taches de la même couleur, répondant aux angles rentrans. Corps cendré.

Coluber berus. LINN.

La Vipère commune, LACÉP. *Hist. Nat. des Quad. ovip. tom. II, pag.* 1, *pl.* I, *fig.* 1.

b. Une raie en zigzag sur le dos, souvent interrompue et n'offrant que des lignes transversales. Point de rangs distincts de taches sur les côtés. Corps roussâtre.

Coluber Aspis. Linn.

Charas. *Nouv. expér. sur la Vipère, tab.* 1.

Je comprends sous une même espèce la Vipère ordinaire, *COLUBER BERUS* de Linné, et sa Couleuvre ASPIC. Elles ont l'une et l'autre le même nombre de plaques, les taches de la tête semblables (*), et elles ne diffèrent que par le fond de la couleur du corps, et la manière dont le dos est tacheté.

Le *COLUBER BERUS*, la Vipère des boutiques la plus estimée, est communément grise ou d'un cendré bleuâtre, avec une bande le long du dos, formée de grandes taches triangulaires, alternativement écartées, contiguës les unes aux autres par les angles des extrémités, quelquefois libres, et deux rangs très-prononcés de taches noires, un de chaque côté, répondant aux angles rentrans de la bande dorsale. Cette vipère se trouve plus particulièrement dans le nord, dans les montagnes. Elle est décrite dans le *Fauna suecica* de Linné, dans le premier volume des Améni-

(*) La Vipère a sur la tête deux taches noires, divergentes, formant un V ouvert aux deux bouts, outre d'autres plus petites.

tés Académiques, pag. 113, *COLUBER BERUS*; mais on observera qu'on y a compris aussi le *COLUBER PRESTER* de Linné. Cette dernière Vipère y est décrite sous la variété *α*, et le *BERUS* sous la variété *β*.

Le *COLUBER ASPIS* de Linné est à-peu-près de la même taille que le *BERUS* (environ 20 pouces); le fond de sa couleur est roussâtre, avec une suite de lignes ou de taches alongées et étroites, noirâtres, alternes, obliques, quelquefois libres et transversales, quelquefois réunies, et formant moins une bande qu'une ligne en zigzag, un peu rameuse. On ne voit point sur les côtés du corps les deux rangs de taches noires que nous avons observés dans le *BERUS*, ou ces taches sont rares et peu sensibles. C'est par le défaut de taches latérales que cette variété s'éloigne de l'espèce primitive.

Elle est très-commune dans les départemens qui composoient anciennement le Poitou, le Dauphiné. Elle habite aussi la forêt de Montmorenci, celle de Fontainebleau, où elle est même connue sous le nom vulgaire d'*Aspic*.

Cette variété a été l'objet des recherches anatomiques de Charas. *Nouv. expér. sur la*

Vipère. Ayant trop fortifié dans ses figures le caractère qu'offre le museau de ce reptile (celui d'être retroussé), l'éditeur du *Systema Naturæ* a faussement avancé que son nez avoit une verrue : *Naso verruca erecta terminato.*

Linné donne 46 paires de plaques à la queue du *Coluber aspis ;* mais il y a probablement de l'erreur, et il en faut être d'autant moins surpris, qu'on donne aussi 49 paires de plaques à la queue de la vipère commune, dans l'Encyclopédie méthodique, tandis qu'il n'y en a que 39.

Le dessous de la tête et des premières plaques est jaunâtre, mélangé et picoté de noir ; les autres plaques sont noirâtres, avec les bords et ceux des écailles qui les avoisinent d'un jaune pâle, ou blanchâtres. Le dessous du corps est plus foncé dans le *COLUBER BERUS*. Les bords des mâchoires sont tachetés. Les écailles ont une arête dans celle-ci comme dans sa variété.

La Couleuvre AMMODYTE, qui se trouve dans plusieurs contrées d'Italie, et peut-être dans les départemens les plus méridionaux de la France, est grise, avec une bande dorsale, brune et dentée. Elle est sur-tout très-distin-

guée de la précédente par une éminence mobile et deux tubercules qu'elle a sur le museau. Ses plaques abdominales sont au nombre de 142. Les subcaudales sont composées de 35 paires. Voyez sa figure dans la Faune d'Allemagne de Sturm, *les Amphibies, 2e cahier*. Ses écailles y sont représentées avec une arète.

5. La COULEUVRE CHERSEA. *C. chersea*. LINN.

Dessus de la tête couvert d'écailles semblables à celles du dos; une simplement plus grande au milieu du sommet. Trait noirâtre, peu distinct et très-court, derrière chaque œil. Bande dorsale et longitudinale brune, avec des taches noirâtres, arrondies, alternes, sur les bords. Plaques abdominales 146. — Subcaudales 35 paires environ.

La Vipère *chersea*. LACÉP. *Hist. Nat. des Quad. ovip. tom. I, pag.* 49.

La Vipère rouge. *Hist. Nat. du Jorat, tom. I, pag.* 118.

Act. Stockh. 1749, *pag.* 246, *tab.* 6.

Cette espèce, connue en Suède sous le nom d'*Asping*, diffère des précédentes par une taille constamment plus petite, n'ayant guère

que 0,378^{m} (14 pouces), et souvent moins, par le peu d'étendue de la bande latérale située derrière les yeux, et par la disposition de celle du dos. Le corps est en dessus d'un gris roussâtre. La tête a deux taches alongées et divergentes, et l'espace qui est entre elles est plus clair. Les bords des mâchoires, le dessous de la tête jusqu'au cou, sont blanchâtres. Les côtés du corps n'ont pas de taches noires, comme dans la Vipère commune; ils sont marqués d'une ligne plus pâle. Les écailles contiguës aux plaques ont leur extrémité noirâtre, et le reste des bords blanchâtre. Les plaques abdominales sont lavées et pointillées d'un brun noirâtre, avec les bords entrecoupés de blanc. Les écailles dorsales ont une arète.

Cette Vipère est rare. On la trouve aux environs de Montpellier et dans les Pyrénées, d'où elle a été apportée par le citoyen Alexandre Brongniart. Je l'ai décrite d'après l'individu de sa collection.

4. La Couleuvre prester. *C. prester*. Linn.

Dessus de la tête garni, en devant, d'écailles semblables à celles du dos. Trois petites plaques occupant son sommet. Corps noirâtre, avec des taches plus obscures,

disposées en bandes, sur le dos. Dessous du corps couleur d'acier très-luisant. Plaques abdominales 145 — 152. Subcaudales 28 — 32 paires.

La Vipère noire. LACÉP. *Hist. Nat. des Quad. ovip. tom. II, pag.* 56.

Le Dipsade. *Encyclop. méthod.*

Cette espèce commence à se rapprocher des vraies Couleuvres, par les plaques qu'elle a sur le sommet de la tête. Elle est bien décrite dans le premier volume des Aménités académiques, pag. 113, *COLUBER BERUS, var. α.* Les bords des mâchoires sont blancs. Les écailles ont une arète.

Elle habite les départemens du nord.

Le citoyen Beauvois l'a trouvée aux environs d'Arras.

B. *Mâchoire supérieure n'ayant point de dents plus grandes, mobiles, et renfermées dans une gaîne membraneuse et saillante. Point de venin sensible.*

Caractères secondaires.

Tête ovale, dont la largeur n'excède guère celle du corps. Plan supérieur courbe, formé de neuf

plaques. Museau arrondi, peu épais ; sa face antérieure (ou lèvre supérieure) ayant une plaque courte, large, demi-circulaire.

FAMILLE SECONDE.

COULEUVRES (proprement dites). *Colubres.*

5. La COULEUVRE A COLLIER. *C. natrix.* LINN.

D'un gris bleuâtre en dessus. Une tache blanchâtre ou jaunâtre de chaque côté du cou. Ecailles ayant une arète. Quatre rangées de taches noirâtres, dont les latérales plus grandes. Dessous du corps mélangé. Plaques abdominales 170. — Subcaudales 53 paires.

La Couleuvre à collier. LACÉP. *Hist. Nat. des Quad. ovip. tom. II, pag.* 147, *pl.* VI, *fig.* 2.

Elle est très-commune dans toute la France, et elle y est désignée sous les noms d'*Anguille de haie*, de *Serpent d'eau.*

6. La COULEUVRE D'ESCULAPE. *C. Esculapii.* LACÉP.

D'un gris brun ou roussâtre en dessus, avec une large bande d'un noir bleuâtre, et une suite de petites taches blanches, voi-

sine des plaques abdominales, de chaque côté du corps. Plaques abdominales 175. — Subcaudales 64 paires.

Le Serpent d'Esculape. LACÉP. *Hist. Nat. des Quad. ovip. tom. II, pag.* 165, *pl.* VII, *fig.* 2.

Coluber Esculapii. STURM. *Deutschland fauna.* 2e *cahier, pl.* XI *et* XII.

Anguis Esculapii vulgaris. JONSTON. *rept. tab. V.*

« Nous ne donnerons le nom de *Serpent d'Esculape*, dit le citoyen Lacépède, ni à la Couleuvre que M. Linné a appelée ainsi, ni à plusieurs autres espèces nommées de même ; et nous croyons d'autant plus que la description que nous allons faire concerne le Serpent d'Esculape des anciens Romains, que l'individu qui en a été le sujet a été envoyé des environs de Rome au jardin du Roi ».

Ce Serpent a 1,244^m^ (ou 3 pieds 10 pouc.) de long, et quelquefois plus. On voit une tache brune sur la tête, et un sillon sur les écailles dorsales.

On le trouve dans les départemens du midi. Il n'est pas rare aux environs de Bordeaux.

7. La COULEUVRE QUADRIRAYÉE. *C. Quadrilineatus.*

D'un gris roussâtre ou jaunâtre en dessus.

Deux raies brunes de chaque côté, dont une paire partant du museau, passant par les yeux, et s'élargissant postérieurement. Ecailles avec une arète. Dessous du corps jaunâtre. Plaques abdominales 218—224. Subcaudales 73. — Longueur du précédent, beaucoup plus grande quelquefois.

Elle se trouve dans les départemens qui répondent à l'ancienne Provence.

La Quatre-raies. Lacép. *Hist. Nat. des Quad. ovip. tom. II, pag.* 163, *pl.* VII, *fig.* 1.

Coluber elaphs, Jonston. *Rept. tab. V.*

8. La Couleuvre commune. *C. vulgaris.* (*Encyclop. méthod.*)

D'un vert noirâtre en dessus, avec une multitude de traits ou de lignes jaunes, plus courts antérieurement, formant ensuite de petites raies interrompues, dont les latérales plus remarquables. Ecailles lisses. Dessous du corps jaunâtre, avec une rangée de points noirs de chaque côté, excepté vers la queue. Plaques abdominales 206. — Subcaudales 107 paires.

La

La Couleuvre commune. *Encyclop. méthod.*

La Couleuvre verte et jaune. Lacép. *Hist. Nat. des Quad. ovip. tom. II, pag.* 137, *pl.* VI, *fig.* 1.

Anguis Esculapii niger. Jonston. *Rept. tab. V.*

Longueur commune 1,299^{m} (quatre pieds).

Elle est commune dans les départemens du milieu et du midi de la France.

9. La Couleuvre lisse. *Lævis.* Lacép.

Corps très-luisant et fort lisse, d'un gris verdâtre ou rougeâtre en dessus, avec une ligne derrière les yeux, une bande transversale sur le derrière de la tête, et deux rangs de taches dorsales et alternes, brunes ou noirâtres. Plaques inférieures n'occupant guère que le tiers de la circonférence, d'un brun noirâtre dans le milieu, jaunâtres sur les côtés. Plaques abdominales 172 — 178. — Subcaudales 46 paires environ.

La Lisse. Lacép. *Hist. Nat. des Quad. ovip. tom. II, pag.* 158.

Coronella austriaca. Laurenti. *Specimen medicum, tab.* 5, *fig.* 1.

Coluber austriacus. Deutschlands fauna. Sturm, 2e *cahier, pl.* VII et VIII.

Longueur, 0,596^{m} (1 pied 10 pouces).

J'ai comparé avec attention la description de cette espèce avec celle de la Couleuvre chatoyante de l'auteur de l'Histoire Naturelle du Jorat, *tom. I*, *pag.* 122, *pl.* II, *fig.* 6, et il m'a paru que ces deux reptiles se ressembloient tellement par les rapports essentiels, que je ne doute pas que ce ne soit la même espèce. Une légère différence dans le nombre des plaques, que l'on sait varier, ne peut détruire l'identité qui résulte du parallèle établi entre les autres caractères. Les trois profonds sillons du dessous de la mâchoire, observés par cet auteur, dans sa Couleuvre chatoyante, se retrouvent parfaitement dans notre Couleuvre lisse. Je remarquerai cependant à ce sujet, qu'on voit aussi dans plusieurs Couleuvres précédentes les mêmes sillons.

Le citoyen Lacépède a regardé la Chatoyante comme une espèce distincte. *Hist. Nat. des Quad. ovip. tom. II*, *pag.* 324. Je pense qu'il faut encore placer ici l'Aspic de l'Encyclopédie méthodique. Il ne diffère de la Lisse que par le défaut numérique de quelques plaques abdominales.

Elle se trouve dans toute la France.

10. La Couleuvre tétragone. *C. tetragonus.*

Corps tétragone, fort lisse et très-luisant. Dos d'un gris verdâtre ou cendré, avec une ligne de points noirs au milieu. Côtés d'un gris roussâtre. Dessous jaunâtre, avec une ligne de points noirs de chaque côté. Plaques abdominales 126 — 128. Subcaudales 40 paires.

Longueur 0,189^{m} (7 pouces).

On a pris cette Couleuvre pour une variété d'âge de la précédente ; mais sa forme, la disposition de la couleur de sa robe, paroissent tellement différer de celles de l'autre, que j'ai de la peine à croire que l'âge ait une influence assez forte pour dénaturer totalement cette espèce. Je ne vois ici aucun principe de ces caractères qui devront se développer, et que l'œil accoutumé aux observations saisit dès leur origine, quoiqu'ils soient peu prononcés. Les rapports de la longueur du corps jusqu'à l'anus et de celle de la queue, sont dans la Lisse comme 2 est à 13, ou environ ; dans la Couleuvre tétragone comme 3 est à 13.

La largeur des plaques abdominales n'est que le quart de la circonférence du corps. On

voit par-là et par quelques autres rapprochemens, que cette espèce est peu éloignée des reptiles qui forment le genre ANGUIS.

La bande roussâtre qui règne sur les côtés a trois lignes plus foncées.

Environs de Paris.

Genre II. ANGUIS. *Anguis.* LINN.

Ecailles du dessous du ventre semblables aux autres.

1. L'ANGUIS ORVET. *A. fragilis.* LINN.

D'un brun roussâtre en dessus, avec quatre raies étroites, fauves, ou tirant sur le noir. Dessous du ventre d'un brun foncé. Gorge variée.

L'Orvet. LACÉP. *Hist. Nat. des Quad. ovip. tom. II*, *pag* 430, *pl.* XIX, *fig.* 1.

La tête est étroite, avec les yeux petits, d'où il a été nommé par plusieurs, *Serpent aveugle.* Les écailles sont lisses, bordées de blanchâtre. La queue est aussi (ou plus) longue que le corps. Celui-ci est d'une substance très-fragile.

On le trouve dans toute la France, où il est encore connu sous les noms d'*Anvoye*, de *Serpent de verre*, etc.

J'ai vu sortir du ventre d'un Orvet femelle que j'avois tué, plusieurs petits vivans.

SECTION II.

Corps dont la peau est nue et sans anneaux. Des pattes à doigts mutiques ou sans ongles.

ORDRE QUATRIÈME.

BATRACHIENS. *Batrachii.* (Brongn.)

A. *Point de queue. Langue libre à son extrémité antérieure.*

Genre I. Grenouille. *Rana.* Linn.

Mâchoires dentées. Corps lisse, rétréci postérieurement. Pattes postérieures très-sensiblement plus longues que le corps. Point de plaque visqueuse au bout des doigts.

1. La Grenouille rousse. *R. temporaria.* Linn.

Verdâtre ou roussâtre en dessus. Tache noire derrière les yeux.

La Rousse. Lacép. *Hist. Nat. des Quad. ovip. tom. I, pag.* 528.

Roesel. *tab.* 1 — 8.

Elle est commune, et vit à terre (excepté l'hiver).

2. La Grenouille commune. *R. esculenta.*

Verte et tachetée de noir en dessus. Trois lignes dorsales; une au milieu, fauve, en sillon, les deux autres latérales, jaunâtres et saillantes.

La Grenouille commune. Lacép. *Hist. Nat. des Quad. ovip. tom. I, pag.* 503.

Roes. *tab.* 13 — 16.

Genre II. Raine. *Hyla.* Rana. Linn.

Mâchoires dentées. Corps lisse, rétréci postérieurement. Pattes postérieures sensiblement plus longues que le corps, menues. Plaque visqueuse au bout des doigts.

1. La Raine verte. *Rana arborea.* Linn.

D'un vert gai en dessus. Une raie jaune bordée de violet de chaque côté du corps.

La raine verte ou commune. Lacép. *Hist. Nat. des Quad. ovip. tom. I, pag.* 550.

Roes. *tab.* 9 — 11.

Elle est très-commune, et vit hors de l'eau la majeure partie du temps.

Genre III. CRAPAUD. *Buffo.* Rana. LINN.

Mâchoires sans dents. Corps arrondi, à tubercules glanduleux et à parotides saillantes. Pattes postérieures de la longueur du corps au plus.

1. Le CRAPAUD COMMUN. *Rana buffo.* LINN.

Gris, ou d'un roux obscur en dessus. Tubercules nombreux et rougeâtres. Parotides très-saillantes, réniformes. Dessous du corps blanchâtre. Pattes postérieures demi-palmées.

Le Crapaud commun. LACÉP. *Hist. Nat. des Quad. ovip. tom. I, pag.* 568.

Buffo cinereus. SCHN. *Hist. amph.* 1, *pag.* 185.

ROES. *tab.* 20, 21.

Il est commun.

2. Le CRAPAUD SONNANT. *Rana bombina.* LINN.

D'un gris obscur en dessus, avec des verrues nombreuses. D'un jaune orangé en dessous, avec des taches ou marbrures bleuâtres. Pli sous la gorge. Pattes postérieures demi-palmées.

La Grenouille sonnante. Lacép. *Hist. Nat. des Quad. ovip. tom. I, pag.* 535, *pl.* XXXVII.

Buffo igneus. Schn. *Hist. amph.* 1, *pag.* 181.

Roes. *tab.* 22 et 23.

Il est commun dans le midi de la France, et très-rare aux environs de Paris.

3. Le Crapaud accoucheur. *B. obstetricans.* Laur.

D'un gris verdâtre en dessus, avec quelques verrues brunes. Des grains blancs sur les côtés et sous l'anus. Dessous du corps blanchâtre. Pattes postérieures demi-palmées.

Variété du Crapaud commun. Lacép. *Hist. Nat. des Quad. ovip. tom. I, pag.* 579.

Demours. *Mémoires de l'Acad. des Scienc. an.* 1741.

On le trouve sous les pierres aux environs de Paris.

4. Le Crapaud brun. *B. fuscus.* Laur.

Presque lisse. D'un brun jaunâtre ou grisâtre, avec des taches plus foncées, noirâtres sur leur bord. Une raie au milieu du dos, formée par le défaut de taches. Pattes postérieures demi-palmées.

Le Crapaud brun. LACÉP. *Hist. Nat. des Quad. ovip. tom. I*, *pag.* 590.

ROES. *tab.* 17 — 19.

Il habite dans le midi de la France.

5. Le CRAPAUD CALAMITE. *B. calamita.* LAUR.

Olivâtre en dessus, avec des verrues nombreuses et rouges. Une ligne jaune au milieu du dos, et deux autres d'un jaune roux, une de chaque côté. Pattes postérieures sans membrane, ou à membrane très-courte.

Le Crapaud calamite. LACÉP. *Hist. Nat. des Quad. ovip. tom. I*, *pag.* 592.

Buffo cruciatus. SCHN. *Hist. amph.* 1, *pag.* 193.

ROES. *tab.* 24.

Il vit à terre, et habite dans le midi de la France plus particulièrement.

6. Le CRAPAUD VERT. *B. viridis.* LAUR.

D'un blanc livide, tacheté ou marbré de vert, avec des verrues rougeâtres. Pattes postérieures à membrane très-courte.

Le Crapaud vert. LACÉP. *Hist. Nat. des Quad. ovip. tom. I*, *pag.* 586.

Le rayon vert. *ibid. pag.* 588.

Buffo viridis. SCHN. *Hist. amph.* 1, *pag.* 200.
Buffo viridis. } LAUR.
---- *schreberianus.* }
Rana variabilis. STURM. *Deutschlands fauna.* 2e *cah.* *pl.* I *et* II.

Le citoyen Bosc l'a observé dans la ci-devant Bourgogne.

Je ne connois point le Crapaud que Linné appelle *rubeta*. Ne seroit-ce pas un jeune individu du Crapaud commun, dont ce Naturaliste auroit fait une espèce ?

B. *Une queue. Langue collée dans toute sa longueur.*

Genre IV. SALAMANDRE. *Salamandra.* Lacerta. LINN.

Voyez le Tableau qui est à la page 26, *Histoire des Salamandres.*

Ayant suivi, dans cette exposition des reptiles de France, la série des ordres du citoyen Brongniart, j'ai pensé qu'on verroit avec plaisir l'extrait de son travail sur cette partie de la Zoologie.

Essai d'une Classification naturelle des Reptiles, par le citoyen A. Brongniart.

Les Naturalistes qui s'étoient occupés de cette classe d'animaux, avoient eu presque tous plus d'égard, dans leur classification, à des caractères extérieurs tranchés, mais de peu d'importance, qu'à ceux pris dans l'organisation et les habitudes de ces animaux. Ils avoient donc négligé d'employer les caractères que peuvent donner les différences prises dans le mode de génération et dans celui du développement, pour ne considérer que la présence de la queue et des pattes.

Le citoyen Brongniart a cherché à prouver par quelques réflexions préliminaires, que, pour ne point heurter l'ordre naturel dans les distributions méthodiques, il ne falloit avoir recours aux caractères des degrés inférieurs, tels que ceux pris dans les organes du mouvement et dans les tégumens, que quand on s'étoit assuré que les organes des degrés supérieurs n'offroient plus aucune différence importante. En suivant ces loix, on doit rapprocher l'ordre des Tortues et celui des Caméléons, Iguane, Gecko, etc. de celui des Ser-

pens, et faire un ordre à part des Grenouilles, Crapauds, Salamandres. Il a donc divisé les reptiles en quatre ordres, qui sont distingués par des caractères aussi nombreux qu'importans.

ORDRE PREMIER.

LES CHÉLONIENS.

(*Il renferme les Tortues.*)

Ces reptiles n'ont point de dents enchâssées, mais leurs mâchoires sont enveloppées de gencives cornées, tranchantes. Leur corps est couvert d'une carapace; il est bombé. Ils ont deux oreillettes au cœur, un estomac plus volumineux que les autres reptiles, un canal intestinal garni d'un cœcum. Ils s'accouplent, et pondent des œufs à coquille calcaire solide. Ils se nourrissent, en grande partie, de végétaux.

ORDRE SECOND.

LES SAURIENS.

(*Renfermant les Crocodiles, Iguane, Dragon, Stellion, Gecko, Caméléon, Lézards, Scinque, Chalcide.*)

Tous ces animaux ont des dents enchâssées, deux oreillettes au cœur, des côtes et un ster-

num. Le mâle a un organe extérieur de génération. Ils s'accouplent réellement, pondent à terre des œufs à coquille calcaire, d'où sortent des petits qui ne subissent pas de métamorphoses. Ils ont des plaques écailleuses ou des écailles sur le corps.

ORDRE TROISIÈME.

LES OPHIDIENS.

(*Renfermant les genres connus sous le nom général de* Serpens.)

Ils se rapprochent plus des reptiles des premiers ordres que de ceux du troisième; comme eux ils ont de longues côtes arquées. Le mâle a un organe extérieur de génération. Ils s'accouplent réellement, et pondent des œufs à coquille calcaire, d'où naissent des petits en tout semblables à leurs parens; mais ils diffèrent des Sauriens, parce qu'ils n'ont qu'une oreillette au cœur, point de sternum; que les mâles ont une verge double; qu'ils pondent des œufs à coquille calcaire, molle, et qu'ils n'ont point de pattes.

ORDRE QUATRIÈME.

LES BATRACHIENS.

(*Contenant les Crapauds, les Raines, les Grenouilles et les Salamandres.*)

Ces animaux diffèrent autant des trois premiers ordres qu'ils se conviennent entre eux, et l'auteur prouve que les Salamandres, qu'il a placées dans cet ordre, n'ont d'autre analogie avec les Lézards, parmi lesquels on les avoit mises, que d'avoir comme eux le corps alongé, des pattes et une queue.

Tous ces reptiles ont d'ailleurs une seule oreillette au cœur, point de côtes, ou seulement des rudimens de ces os, la peau unie et des pattes. Le mâle n'a aucun organe extérieur de génération, et il n'y a point d'accouplement réel; la plupart du temps les œufs sont fécondés hors du corps de la femelle. Ces œufs sont sans coquille et pondus dans l'eau. Les petits qui en sortent ont des branchies à la manière des poissons, et diffèrent de leurs parens pendant les premiers momens de leur vie; ils se rapprochent par cela même des

poissons. Ces animaux doivent donc être placés, dans l'ordre naturel, à la fin de la classe des reptiles, et immédiatement avant celle des poissons.

Extrait du Bulletin des Sciences de la Société Philomatique, n°. 35.

HISTOIRE

HISTOIRE NATURELLE

DES

SALAMANDRES DE FRANCE.

L'AMOUR du merveilleux s'est plu à tirer les Salamandres de l'obscurité à laquelle elles semblent avoir été condamnées par l'Auteur de la nature. Considérées comme des êtres privilégiés qui bravoient la puissance du plus actif des élémens, elles fournirent à l'amour des emblêmes souvent plus brillans que fidèles. Le temps a dissipé les prestiges de cette fausse gloire : tout le monde sait aujourd'hui que les Salamandres, exposées à l'action du feu, y trouvent un principe destructeur qui les réduit en cendres. Mais si leur réputation a perdu d'un côté, elle a gagné de l'autre. Une histoire pleine de recherches et de faits les plus curieux, a remplacé un roman.

Laissant derrière nous les pères de la Zoologie, Belon, Rondelet, Gesner, etc. arrêtons

seulement notre vue sur les Naturalistes de ce siècle qui nous ont parlé des Salamandres.

Nous verrons Dufay déchirer le voile qui couvroit leurs métamorphoses; Duverney interrompre un instant ses méditations sur la nature du premier des êtres vivans, pour étudier l'organisation de ces animaux. Que nos alarmes sur les dangers dont elles paroissent nous menacer se dissipent ! Maupertuis nous rassurera par ses belles expériences. Demours, Spallanzani, nous expliqueront le mystère de leurs amours. Ce dernier nous fera de plus parcourir successivement tous les âges, tous les périodes de leur vie. Une étonnante découverte lui est encore réservée, celle de la faculté reproductrice de leurs membres, que l'illustre Bonnet confirmera ensuite de la manière la plus décisive. Il ne s'agira plus désormais que de rassembler les lambeaux épars de cette histoire. L'héritier du pinceau et de la gloire du Pline Français, le citoyen Lacépède, nous offrira les scènes variées de la vie des Salamandres.

Mais les savans qui se sont consacrés à leur étude, dépeignirent plutôt leurs habitudes que leurs caractères physiques. On ne pouvoit les envisager, il est vrai, sous un point

de vue plus intéressant ; mais a-t-on rempli toute notre attente ? Ne se demande-t-on pas : Quelle est la forme particulière de ces différentes sortes de quadrupèdes ovipares ? En quoi se rapprochent ou s'éloignent-ils les uns des autres ? Car il est naturel de desirer voir les traits de la physionomie d'un objet inconnu, pour lequel on a conçu de l'intérêt.

Ces questions se présentent d'elles-mêmes. Vous appelez à votre secours les nomenclateurs, et vous vous empressez de leur demander les renseignemens qu'ils peuvent avoir sur les diverses espèces de Salamandres. Ils essaient de répondre à vos desirs ; mais y ont-ils satisfait ? Percez-vous l'obscurité qui enveloppe les indications dont ils vous offrent le tableau ? A l'aide de ces portraits dont le dessin est inexact ou peu correct, qui ne présentent les objets que grossièrement et presque sans détail, distinguerez-vous les originaux ? D'inutiles efforts vous convaincront de l'insuffisance de ces moyens.

Cette incertitude tombe principalement sur la détermination des Salamandres aquatiques ; car pour les espèces terrestres, n'en connoissant qu'une d'indigène, et ses caractères étant

bien tranchés, la méprise est moins à redouter. Il n'en est pas ainsi des espèces qui font leur séjour habituel dans l'eau : il est d'autant plus facile de s'égarer dans leur recherche, que l'âge, le sexe modifient singulièrement les formes, les couleurs de ces animaux. Ces difficultés entravent à chaque instant la marche pénible du méthodiste. Nous porterons donc une attention spéciale sur les Salamandres aquatiques.

Exposons brièvement l'état et la vicissitude de la nomenclature; nous chercherons ensuite à la débrouiller.

Dufay a distingué trois espèces de Salamandres aquatiques (*Mém. de l'Acad. des Scienc. de Par.* 1729), et toutes les trois des environs de Paris. Linné en a vu le même nombre en Suède. *LACERTA VULGARIS, LACERTA PALUSTRIS, LACERTA AQUATICA.*

Les Salamandres de ces deux Naturalistes ont paru au citoyen Lacépède ne faire qu'une seule et même espèce, mais formée de plusieurs variétés : LA QUEUE PLATE (*Hist. Nat. des Quadrup. ovip. tom. I, pag.* 472 *et suiv.*). Laurenti, moins circonspect, a suivi une route diamétralement opposée. Conservant le nom du genre à la Salamandre terrestre, il

décrit sous les autres noms génériques de *TRITON* et de *PROTEUS*, une douzaine d'espèces de Salamandres aquatiques. Houttuyn ne parle que de cinq, en y comprenant même la terrestre.

Ajoutant ses propres recherches à celles de ces hommes célèbres et de plusieurs autres, tels qu'Hermann, Blumenbach, Camper, etc. Schneider vient de publier dans le premier fascicule de son Histoire des Amphibies, celle des Salamandres, dont il énumère neuf espèces. Mais quoiqu'il ait répandu un grand jour sur la nomenclature de ces animaux, on ne peut cependant la regarder comme totalement éclaircie. L'état de fluctuation où nous sommes, relativement aux Salamandres de Linné, est une preuve convaincante que bien des nuages interceptent encore la lumière propre à dissiper ces ténèbres.

J'ai tenté de suivre aussi la même carrière, et j'ai cherché à recueillir quelques faits échappés à la perspicacité de ces illustres naturalistes. Mais repoussant la folle idée de ne suivre que mes propres connoissances, j'ai choisi pour mon guide le digne continuateur de Buffon, le citoyen Lacépède. La voix amicale de ce savant interprète de la Nature, ses

sages conseils m'ont fortement encouragé, et un premier travail sur les Salamandres a été le fruit de mes tentatives. *Bullet. des Scienc. de la soc. Philomat. de Par. Août* 1797, *n°*. 5. Trop précipité, restreint au petit nombre d'objets qui m'étoient tombés sous la main, ce travail a dû être informe et très-incomplet. Mes amis, le citoyen Alexandre Brongniart sur-tout, m'ont offert avec empressement les matériaux propres à combler une partie du vide que j'avois laissé, et à rectifier mes premières idées. J'en ai profité, et ce mémoire sera le dépôt de toutes mes recherches.

Avant de donner la série méthodique des Salamandres, ne me sera-t-il pas permis d'intéresser en leur faveur, en esquissant avec rapidité les traits principaux de leur vie ? Aux belles observations des Spallanzani, des Bonnet, ne pourrai-je point en ajouter quelques-unes des miennes ? bien loin cependant de vouloir qu'on place celles-ci au même degré de mérite que les autres.

Il est d'autant plus important de concilier aux Salamandres la bienveillance de mes lecteurs, qu'on ne se pique guère de connoître le détail d'une famille, si elle n'excite d'avance notre estime par des actes recom-

mandables de vertu, ou par une renommée quelconque.

Les Grenouilles et les Salamandres sont de tous les reptiles les moins favorisés. Elles ont eu jusqu'ici le pas sur les Serpens; mais soumises à un examen plus rigoureux, elles n'ont pu soutenir la concurrence; et ceux-ci, tout hideux qu'ils sont, et malgré nos préventions, doivent reprendre dans nos méthodes le rang supérieur que la Nature leur assigne. Comparant entre eux les organes, les facultés, les moeurs des animaux de la classe des reptiles, le citoyen Alexandre Brongniart a prouvé que les Grenouilles et les Salamandres devoient la fermer, étant placées sur les limites qui séparent les quadrupèdes ovipares des poissons.

De tous les reptiles, les Serpens, les Grenouilles et les Salamandres paroîssent être les seuls qui n'ont qu'une oreillette au cœur: les premiers ont une peau couverte d'écailles, sont dépourvus de pattes, et s'accouplent réellement, au lieu que les Grenouilles et les Salamandres ont la peau nue avec des pattes, et n'ont pas leurs organes sexuels disposés pour une jonction ordinaire. Elles sont d'ailleurs les seuls reptiles sujets à métamorphoses,

les seuls marcheurs dont les doigts n'ont pas d'ongles, et les seuls ayant de fausses côtes très-courtes. La langue des Salamandres est attachée par toute sa face inférieure, *caractère qui les distingue de tous les autres reptiles du même ordre*, et les rapproche des poissons : remarque ingénieuse que nous devons au citoyen Brongniart. Elles sont encore distinguées des Grenouilles dans le même ordre, désigné sous le nom de BATRACHIENS, par la présence d'une queue.

Ayant la peau nue, incapables de se défendre, peu variées dans leurs formes et dans leurs couleurs, disgraciées dans un grand nombre par rapport à l'organe de l'ouie, différant, comme je l'ai dit, des êtres qui les précèdent dans l'échelle naturelle, et par la manière dont elles remplissent le devoir de l'amour, et par les destinées singulières de leur postérité, les Salamandres forment avec les Grenouilles une tribu très-distincte. Comparons les avantages physiques, les facultés morales des animaux qui la composent, avec celles des autres reptiles ; nous verrons qu'ils doivent encore occuper le dernier rang, par leur état obscur et ignoble.

Les Tortues ont une enveloppe écailleuse qui leur sert et de cuirasse et de retraite. Leur

empire est d'ailleurs étendu ; c'est, pour le grand nombre, un fleuve, l'Océan lui-même. Les Lézards, remarquables par l'élégance de leur robe, leurs formes variées, la distribution et les compartimens des écailles dont plusieurs sont protégés, étonnent sur-tout par la promptitude de leur course, moyen de subsistance et de salut. Outre ces mêmes rapports, les Serpens nous contraignent à fixer sur eux notre vue, par la célérité effrayante de leur marche ondulatoire, par leurs ruses et leurs fureurs, par les terribles armes de mort que porte un trop grand nombre. Ils nous glacent d'effroi, et ils nous inspirent cependant un malheureux intérêt ; mais il s'éteint à l'aspect des Salamandres. Le bien comme le mal leur est étranger. L'Auteur de tous les êtres les relègue, pour cacher leurs disgraces, dans des décombres inaccessibles à la lumière du jour, ou dans les domaines les plus circonscrits de l'empire des eaux, un fossé, un réservoir. L'autorité des Salamandres ne s'étend que sur les habitans les plus chétifs de ces lieux. Quelques insectes, quelques vermisseaux, quelques mollusques testacés, satisfont leurs besoins, et même ces victimes ne doivent souvent leur perte qu'à leur imprudence.

Comparées avec les Grenouilles, les Salamandres se trouvent encore inférieures : plus éloignées qu'elles de la voie ordinaire dans l'union des deux sexes, pesantes, s'accrochant avec peine, elles sont forcées de céder le rang à celles-là.

Je n'expose ici, et sans détail, que les différences les plus capables de frapper ; je n'ai même fait qu'indiquer les plus importantes, celles qui sont fondées sur la comparaison respective des organes intérieurs de ces reptiles ; mais elles seront développées soit dans l'ouvrage que prépare sur ces animaux le citoyen Brongniart, soit dans les belles Leçons d'Anatomie comparée du citoyen Cuvier, recueillies et augmentées par le citoyen Duméril, si digne d'être son organe.

Ce tableau comparatif des Tortues, des Lézards et des Serpens d'un côté, des Grenouilles et des Salamandres de l'autre, m'a paru nécessaire pour faire sentir que laisser les Salamandres avec les Lézards, à l'exemple de Linné, seroit une violation de l'ordre naturel, et qu'il est indispensable de faire de ces quadrupèdes ovipares un genre particulier.

Les Salamandres aquatiques viennent à la surface des eaux pour y respirer. Je les consi-

dère ici dans toute la perfection de leur existence; car nous verrons plus bas que pour écarter les périls qui menàcent leur enfance, la Nature, comme pour nous annoncer la classe qui suit, celle des poissons, fait respirer les jeunes Salamandres à la manière de ces derniers. Pour leur donner le moyen de nager facilement, elle les favorise d'une espèce de rame : leur queue est cet instrument, qui, par sa forme comprimée, ses mouvemens prompts, réglés et sinueux, concourt, avec les pattes, à frapper le fluide dans lequel vivent ces animaux, et à trouver dans la résistance de ce milieu un point d'appui nécessaire pour l'action des muscles qui font mouvoir le corps.

Quoique ces reptiles aient établi leur demeure exclusive dans les eaux stagnantes ou qui ont peu de courant, ils veulent néanmoins qu'elles soient claires et limpides. J'ai vu des puits abandonnés devenus l'asyle de plusieurs Salamandres, notamment de l'espèce que j'appelle marbrée.

Les Salamandres prennent leur quartier d'hiver dès que les premiers froids les invitent à la retraite, vers le milieu de l'automne ordinairement. Fentes de vieux murs, trous dans

la terre, creux d'arbres, tels sont les appartemens qu'elles doivent occuper pendant cette triste saison; c'est là qu'elles vont se tapir pour se mettre à l'abri de ses rigueurs.

Autant se sont-elles hâtées de nous annoncer, par leur disparition, l'arrivée de l'hiver, autant sont-elles promptes à nous prévenir que nous touchons à des jours plus doux et plus sereins; tout est même encore hiver pour nous, que le printemps renaît pour elles : ce n'est pas qu'elles n'aient quelquefois à se repentir de cette diligence : les glaces deviennent leur prison, et il faut qu'elles y attendent patiemment qu'un rayon bienfaisant du soleil brise les liens de leur captivité. Soit cependant qu'elles puissent communiquer avec l'air extérieur, soit qu'elles aient dans leurs poumons une quantité abondante de ce fluide, elles soutiennent cette épreuve et y résistent fort souvent.

Rappelées de leur léthargie, elles n'écouteront que la voix de l'amour; et l'objet constant de leurs desirs sera de donner l'existence à une grande postérité. Mais je dois prévenir qu'en traitant de la génération des Salamandres, je ne parlerai que des espèces aquatiques. Ce qu'on nous a dit de la Salamandre terres-

tre ne me paroît pas avoir assez de certitude et assez d'étendue pour satisfaire notre curiosité ; elle attend qu'un Demours, mais surtout qu'un Spallanzani nous révèle des mystères qui n'ont d'autres témoins que le silence et l'obscurité des lieux où ils s'opèrent. Ce n'est que par de tels hommes que la Nature se laissera arracher son secret presque inviolable.

Si l'on en croit l'observateur dont parle le citoyen Lacépède dans les Supplémens de son Histoire des Quadrupèdes ovipares, les fœtus de la Salamandre terrestre seroient renfermés dans cinq espèces de sacs ou de poches, au nombre de huit environ dans chacune, et ces fœtus auroient une forme d'autant plus distincte, qu'ils se rapprocheroient davantage de l'ouverture qui doit leur livrer passage ; ils seroient apodes et pourvus de branchies ; cet ensemble de matrices seroit enfin précédé d'une suite d'œufs disposés en grappes. D'autres observateurs prétendent avoir trouvé dans le corps de la Salamandre terrestre femelle, une cinquantaine de petits, qui ressemblent à leurs parens, à la taille près. C'est à cela que se réduisent nos connoissances, ou plutôt nos incertitudes sur la reproduction de la Sala-

mandre terrestre. Résumons à présent les observations de Dufay, de Demours et de Spallanzani, relatives aux Salamandres aquatiques.

Ces animaux commencent à se montrer un mois environ avant l'équinoxe du printemps; mais ils ne se livrent entièrement aux plaisirs de l'amour qu'après cette époque, lorsque la chaleur de l'atmosphère est assez forte, soit pour écarter un froid qui seroit nuisible à leur postérité, soit pour en développer les germes par sa douce influence. Ce n'est donc que vers cette époque, ou même un peu plus tard, que les deux sexes se réunissent; et quel singulier phénomène, quel écart de la voie ordinaire nous présente cette union ! Des agaceries, des feintes réciproques ont préludé au terme des dernières jouissances. Le mâle redresse, agite sa crête, un des apanages distinctifs de son sexe; il place sa tête au-dessus de celle de sa compagne, ou il rapproche son museau du sien, s'amarant même, s'il est nécessaire, aux herbes du rivage, qui favorisent leurs amours; sa queue, dans une agitation continuelle, se plie tortueusement, et bat avec la douceur de la volupté les flancs de sa femelle; les deux corps, réunis antérieurement, s'écar-

tent vers le bas, et forment ainsi un angle plus ou moins aigu. Un jet abondant d'une liqueur blanche et épaisse s'élance des organes de la génération du mâle, et atteint ceux de la femelle; ils sont très-gonflés dans l'un et dans l'autre. Telle est l'espèce de frai, le seul mode d'accouplement observé entre ces animaux. Il tient le milieu entre celui des reptiles ou amphibies qui précèdent, et celui des poissons. Il ne reste plus aucun doute sur un fait aussi extraordinaire, depuis que Demours d'un côté, le célèbre Spallanzani de l'autre, en ont été les témoins. De semblables autorités doivent suffire, et il est inutile d'avancer que le même fait s'est renouvelé sous mes yeux, à l'occasion de la Salamandre marbrée.

D'un regard plus perçant que le Naturaliste français, Spallanzani a porté sa vue bien au-delà; il a prouvé par des expériences nombreuses, et que la critique la plus sévère ne sauroit affoiblir, que la liqueur séminale vivifie simplement les œufs situés près de l'ouverture extérieure du canal d'où ils doivent s'échapper. Ces œufs ou ces germes adhèrent aux parois internes de ce canal, sont très-petits, et d'un blanc jaunâtre. Rassemblés dans les ovaires, qui forment de chaque côté, dans

l'intérieur du corps de la femelle, un paquet volumineux, ils remontent dans les trompes, et coulent ensuite vers l'anus à mesure qu'ils mûrissent. Ces trompes consistent en deux tuyaux blancs, fort longs et très-plissés, qui prennent leur origine vers la région du foie, et qui aboutissent à l'ouverture de l'anus. Spallanzani a fécondé avec la liqueur séminale, soit celle qu'il avoit extraite des premiers réservoirs, soit celle qu'il avoit fait sortir par les voies ordinaires, les deux tiers des œufs soumis à cette opération, et qui n'avoient pas encore été vivifiés par l'approche du mâle. Ces tentatives n'ont eu aucun effet toutes les fois que la semence n'a pas été mêlée avec un peu d'eau. Différens essais tendant à féconder des embryons d'animaux d'un autre genre, quoique voisin, avec la même matière, et réciproquement, n'ont pas été heureux.

La totalité des œufs des Salamandres ne pouvant être vivifiée par un seul acte, l'union des deux sexes persévère long-temps, vingt à trente jours. Spallanzani a vu leur espèce d'accouplement se réitérer plusieurs fois dans une heure.

La ponte se fait en deux manières : les œufs

sortent

sortent ou nus et plus ou moins détachés, ou liés les uns aux autres par une matière glutineuse, ou une sorte de frai, et disposés sur deux lignes, formant chacune un cordon long de six à sept centimètres (près de deux pouces et demi), renfermant dix embryons.

A ce frai sont adhérentes des petites bulles d'air, qui se dilatent peu à peu, en augmentent le volume, et l'entraînent sur la surface des eaux. Les bulles crèvent, et les œufs gagnent le fond du fluide sur lequel ils surnageoient en masse. Observons actuellement leurs métamorphoses ou leurs changemens de formes.

Vous les verrez, dans l'espace de sept jours, sous les figures d'un sphéroïde alongé, d'un sphéroïde échancré d'un côté ou ressemblant à un rein, d'un tétard renflé et arrondi à un bout, aminci et terminé en queue à l'autre, devenir enfin une petite Salamandre, à laquelle on distingue des vertèbres, de petites nageoires, deux petits boutons, rudimens des bras, une tête, deux yeux. Vous les verrez dans toutes ces métamorphoses, se mouvoir avec une vivacité extrême, comme impatientes de jouir d'une vie plus libre. L'espèce de glu qui environnoit l'embryon a disparu; on n'ap-

perçoit autour de lui qu'un petit cercle, le limbe de l'amnios où repose la jeune Salamandre. Plus longue que le diamètre de ce cercle, elle s'y tient dans une situation arquée. Quatre jours s'écoulent, et la voilà parfaitement dégagée de toute entrave, et mordillant les plantes qui sont à sa portée. Les bras sont pointus et repliés vers le derrière du corps ; ses nageoires sont très-sensibles. Nous sommes au quinzième ou au seizième jour, à dater de la ponte, et les doigts des mains de nos jeunes Salamandres commencent à pointer. Ceux des pieds ne paroissent pas encore; mais six à huit jours suffiront pour leur entier développement.

Il est un fait sur lequel je ne me suis pas étendu, et qui mérite cependant une attention particulière : je veux parler des ouies ou branchies que les Salamandres aquatiques ont dans leur première jeunesse. Elles forment de chaque côté du cou une houppe frangée, une espèce de panache composé de trois à quatre tiges inégales, garnies, à ce qu'il m'a paru, sur deux rangs, d'appendices membraneuses et laciniées. Ces ouies, suivant Dufay, sont recouvertes et garanties par un opercule. Arrive une époque à laquelle ces

organes, devenus inutiles par le développement et l'accroissement des sacs pulmonaires, ne reçoivent plus de nourriture, disparoissent avec la mue ou s'oblitèrent. Nous devons au Naturaliste que je viens de citer la découverte de ces branchies. On en aura une idée par la figure 4 D de la planche V.

Les Salamandres aquatiques ont probablement toutes de semblables organes dans les premiers jours de leur vie. Je l'ai d'abord observé sur les petites espèces, celles que je décrirai les dernières, et que je soupçonne ne quitter guère l'eau, leur séjour habituel; elles conservent même long-temps ces branchies: mais je présume, avec quelque fondement, comme on le verra lorsque je parlerai de la Salamandre marbrée, que les plus grandes espèces les perdent à un terme plus rapproché de leur naissance que celui des autres. On rencontre souvent celles-ci hors de l'élément où elles virent le jour.

Les jeunes Salamandres terrestres ont-elles des branchies? Voilà une question que je mets encore au rang des problêmes, ou que je ne vois pas du moins entièrement résolue.

Des Naturalistes du plus grand poids ont avancé qu'elles en avoient, que les mères se

rendoient à l'eau pour y donner naissance à leurs fœtus. Je me soumettrois docilement à une telle assertion, si je savois qu'elle fût établie sur un fait bien observé, et non sur une induction tirée de l'analogie.

J'ai étudié les Salamandres dans un pays où la terrestre est très-commune. Je n'en ai jamais rencontré soit d'adultes, soit en état de larve, dans l'eau ou sur ses bords. Elles vivent dans des lieux frais et humides, mais souvent à une distance considérable des eaux stagnantes. Elles habitent fréquemment des masures dans l'intérieur des villes, souvent même en familles assez nombreuses. Or, se rendre à un marais, à un fossé, pour y choisir le berceau de sa postérité, me semble être pour elles, dans cette circonstance, un parti nécessaire, et sujet à des difficultés insurmontables. J'éprouve, je l'avoue, une grande répugnance à croire la possibilité d'une telle émigration. Nous avons vu que la fécondation des œufs et la durée de la ponte se faisant par intervalles assez distans les uns des autres, prolongent la durée des amours des Salamandres. Les mâles devront donc accompagner les femelles dans leur voyage ; et n'est-ce pas une autre difficulté ? Ce sera sans doute aussi à la faveur des

ténèbres qu'ils exécuteront leur marche périlleuse ; car la Salamandre terrestre craint la lumière du jour. Observez encore que sa queue, conformée d'une autre manière que celle des Salamandres aquatiques, lui refusera ses services lorsqu'il sera question de nager. Mais quelles que soient ces réflexions, je me soumettrai avec la confiance la plus entière, dès qu'un Naturaliste éclairé me dira : «J'ai vu la Salamandre terrestre déposer ses œufs ou ses fœtus dans le sein des eaux. C'est un fait, et non une induction qui en a pris les formes et les couleurs».

Si les jeunes Salamandres terrestres ont des branchies, je verrai ici une prévoyance de plus de l'Auteur de la Nature; il aura étendu sa sagesse conservatrice à tous les cas, à celui particulièrement où l'objet de sa tendre sollicitude viendroit à rencontrer une quantité d'eau suffisante pour menacer ses jours. Des branchies lui seroient, dans son naufrage, une planche salutaire qui l'aideroit à se sauver.

La Salamandre ne peut croître sans se trouver à l'étroit dans sa peau, et sans en changer. Ces mues arrivent presque tous les dix jours, à l'époque des chaleurs. Bonnet a observé que

ces animaux ne se débarrassoient de leur vieille robe que par lambeaux, et que ces pièces, examinées au microscope, paroissoient reticulées.

Dufay a vu une portion de cette peau collée quelquefois au bout d'une des pattes, et celle-ci tomber de pourriture sans que l'animal donnât des signes d'altération ou de souffrance.

Spallanzani a découvert dans les Salamandres une faculté bien extraordinaire, celle de régénérer les membres qu'elles ont perdus. Bonnet a confirmé cette belle découverte par un grand nombre d'expériences très-curieuses, et pour le détail desquelles je renvoie au onzième volume de ses œuvres. Leurs bras et leurs pieds, taillés, coupés de quelque manière que ce soit, sont essentiellement réparés, surtout dans les jeunes Salamandres et dans les temps chauds, au bout de trois mois. Ces membres sont régénérés sous le même nombre de parties ou d'organes. Les pieds seuls éprouvent quelques anomalies.

Cette reproduction ne consiste primitivement que dans un mamelon conique et entier, qui s'alonge et se bifurque ensuite, jusqu'à ce qu'enfin toutes les parties qui remplacent

les anciennes se soient complètement développées. La queue se renouvelle par le moyen d'une peau qui vient remplir le vide qu'on a formé, et laquelle s'épaissit et se fortifie peu à peu.

L'expérience a été faite non-seulement sur les bras et sur les pieds, mais même sur les yeux. Bonnet a vu une Salamandre recouvrer, au bout d'un an, un oeil qu'il lui avoit arraché. Blumenbach a réitéré la même observation.

Cette faculté a été constatée d'une autre manière, et qui interdit le moindre doute. On a coupé ou mutilé plusieurs fois les mêmes parties, et elles se sont toujours régénérées.

Tels sont les traits les plus piquans de l'histoire des Salamandres, et ils ont été puisés dans les meilleures sources, ou fondés sur mes propres recherches. Encore quelques observations, et je termine.

L'acte de la reproduction est consommé; une nouvelle famille vient de naître; et cette Providence, qui prend tous les êtres sous sa tutelle, veillera désormais à sa conservation. Les liens qui tenoient le mâle attaché à celle qui partagea ses plaisirs, sont rompus: comme s'il n'avoit plus besoin de lui plaire, il se dépouille insensiblement d'un des ornemens de

son sexe, de cette crête qui flottoit ou se hérissoit sur son dos, au gré de ses passions. Linné, Hermann ont rapporté ce fait, que le citoyen Duméril a eu occasion de vérifier.

Au défaut de cette crête, les mâles seront distingués des femelles par les caractères suivans : Les organes de la génération occupent dans ce sexe un volume plus considérable que dans l'autre ; mais ils ne forment de saillie extérieure que lorsqu'ils sont adultes ou sur le point de l'être. Ces mêmes parties ont, chez les femelles, plusieurs rangs longitudinaux de tubercules ou de grains élevés. Leurs pattes postérieures sont presque égales à celles de devant, tandis qu'elles sont respectivement plus fortes dans les mâles. Ces remarques donneront la facilité de prévenir les erreurs où peut entraîner la diversité de formes et de couleurs que ces animaux éprouvent dans leur premier âge.

Enfin les Salamandres ne sont pas totalement privées de l'organe de la voix ; mais la Nature, que nous avons vue avare à leur égard, n'est pas ici plus généreuse ; elle semble même nous annoncer qu'elles sont les derniers animaux doués de la faculté de tirer quelques sons du gosier. Un cri rauque, ou une espèce

de sifflement, qui se fait entendre à la surface des eaux, est le dernier accent d'une voix expirante : nous touchons à des classes d'animaux muets pour nous.

Je ne parlerai point des qualités bonnes ou mauvaises attribuées aux Salamandres ; le temps des fables est passé : pourquoi le ferois-je revivre ? Il suffira d'apprendre que Maupertuis, faisant l'office de médiateur pour ces animaux, les a réconciliés avec nous ; que néanmoins, d'après les expériences de Laurenti, la liqueur qu'ils éjaculent, sans être un poison pour les grands animaux, ne laisse pas d'être dangereuse aux petits. Nous dirons encore que le crédit des Salamandres en Médecine est tout-à-fait ruiné, et que le feu les consume, ainsi que la plupart des autres corps soumis à son action.

TABLEAU MÉTHODIQUE

DES SALAMANDRES DE FRANCE.

CLASSE.

QUADRUPÈDES OVIPARES.

ORDRE.

BATRACHIENS.

Caractère naturel.

Cœur à une seule oreillette. Peau nue. (Organe de l'ouie occulte dans plusieurs.) Des pattes dont les doigts n'ont pas d'ongles. — *Point d'accouplement réel. Des métamorphoses.*

GENRE.

SALAMANDRE.

Caractère naturel.

Quatre pattes. Une queue. Langue fixée dans toute sa longueur.

TABULA METHODICA

SALAMANDRARUM GALLIÆ.

CLASSIS.

QUADRUPEDES OVIPARI.

ORDO.

BATRACHII.

Caracter naturalis.

Cor auricula unica. Cutis nuda. (Organum auditus occultum in multis.) Pedati : pedes digitis adactylis. — Copulatio nulla. Metamorphoses.

GENUS.

SALAMANDRA.

Caracter naturalis.

Pedes quatuor. Cauda. Lingua per totam longitudinem affixa.

ESPÈCES.

Caractère spécifique commun.

Quatre doigts aux pieds antérieurs, cinq aux postérieurs.

A. *Queue presque arrondie, sans aucune tranche membraneuse.*

1. SALAMANDRE TERRESTRE.

Noirâtre. Deux bandes jaunes dorsales, souvent interrompues.

B. *Queue très-comprimée, et dont les bords sont tranchans et membraneux* (dans les adultes, et particulièrement dans les mâles).

2. SALAMANDRE MARBRÉE.

Le dessus vert, marbré de brun. Le dessous d'un rouge obscur, picoté de blanc.

3. SALAMANDRE CRÊTÉE.

Le dessus noirâtre, avec des grains blancs et nombreux sur les côtés. Le dessous safrané. Gorge brune, picotée de blanc.

4. SALAMANDRE ABDOMINALE.

Le dessus jaunâtre obscur, avec une ligne noirâtre de chaque côté. Le dessous orangé, avec des traits noirâtres.

SPECIES.

Caracter communis.

Palmæ digitis quatuor, plantæ quinque.

A. Cauda subrotundata, acie membranaceâ nullâ.

1. *Salamandra terrestris.*

Nigricans : fasciis duabus flavis dorsalibus, sæpius interruptis.

B. Cauda valde compressa, marginibus acutis membranaceisque (*in adultis, maribus præsertim*).

2. *Salamandra marmorata.*

Supra viridis, brunneo marmorata : infra obscure rubra, albo punctata.

3. *Salamandra cristata.*

Supra fusca, granulis albis, numerosis, lateralibus ; infra crocea ; gulâ brunneâ, albo punctatâ.

4. *Salamandra abdominalis.*

Supra obscure lutescens. Lineâ utrinque fuscâ ; infra aurantia, lineolis fuscis.

5. Salamandre ceinturée.

Le dessus d'un gris verdâtre ou jaunâtre, avec une bande de points noirs de chaque côté. Le dessous safrané, sans taches sur le ventre.

6. Salamandre ponctuée.

Le dessus d'un gris verdâtre, avec des raies sur la tête. Le dessous rougeâtre. De petites taches noires, nombreuses et arrondies, répandues sur tout le corps.

7. Salamandre palmipède.

Le dessus d'un gris verdâtre, tacheté de noirâtre, avec la tête rayée. Le dessous blanchâtre, presque sans taches. (Doigts des pieds postérieurs ordinairement palmés dans les mâles.)

---

5. *Salamandra cincta.*

Supra virescente-grisea vel flavescens, fascia utrinque punctorum nigrorum; infra crocea, abdomine immaculato.

6. *Salamandra punctata.*

Supra virescente-grisea, capite lineato; infra rubescens; corpore toto nigro sparsim maculato; maculis parvis rotundatis.

7. *Salamandra palmipes.*

Supra virescente-grisea, fusco maculata, capite lineato; infra albicans, subimmaculata. (Plantæ sæpius in mare palmatæ.)

DESCRIPTION DES ESPÈCES.

1. La Salamandre terrestre, *pl.* 1, *fig.* 1. A. — Lacép. *Hist. Nat. des Quad. ovip. tom. I, pag.* 455, *pl.* 55.

Lacerta Salamandra, Linn.

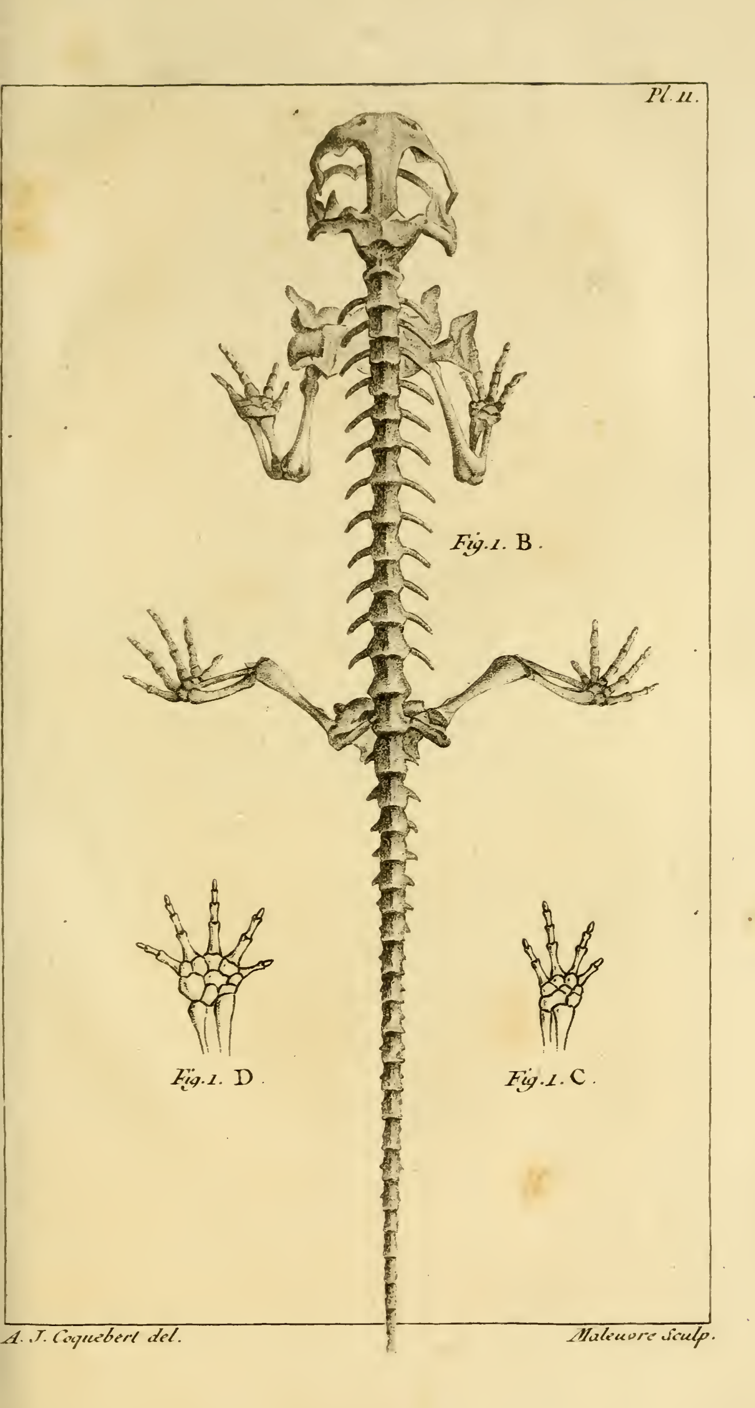
Cette espèce, la plus grande de toutes celles que l'on a découvertes en France, est suffisamment connue. Je ne dirai rien de son genre de vie, n'ayant, sous ce rapport, aucune remarque particulière. Je me contenterai de faire observer que l'espèce de liqueur de couleur laiteuse qui transsude du corps de ces animaux, jaillit à une distance assez considérable. Un bâton avec lequel j'en inquiétois un individu, en fut couvert dans une bonne partie de sa longueur. Sa tête m'a paru généralement plus large postérieurement que dans les autres espèces. Elle a de chaque côté, sur les parotides, une tache jaune avec des points noirs. Ces points, dont on voit de semblables et de nombreux le long du dos, sont les pores destinés



La Salamandre terrestre.

Duponchel del. Maleuvre Sculp.




Pl. II.
Fig. 1. B.
Fig. 1. D.
Fig. 1. C.
A. J. Coquebert del.
Maleuvre Sculp.

destinés à l'écoulement de la liqueur dont je viens de parler.

Je n'ai point vu la Salamandre que Laurenti appelle ATRA. Ne seroit-ce pas une variété de la précédente, qui n'en différeroit que par le défaut des taches et une taille plus petite ?

Le Muséum National d'Histoire Naturelle possède une variété de la Salamandre terrestre, un peu plus grande que d'ordinaire, noire en dessus et en dessous, et dont les bandes jaunes sont continues.

Cette espèce est plus commune dans les départemens méridionaux de la France que dans ceux du nord. Elle se trouve dans les lieux frais et couverts, dans les vieilles masures, etc.

Nous avons donné la figure détaillée de son squelete *pl.* II, *fig.* 1. B.

2. LA SALAMANDRE MARBRÉE, *pl.* III, *fig.* 2. (le mâle).

De toutes les Salamandres aquatiques que j'ai observées dans les environs de ma patrie, où j'ai d'abord étudié ces animaux, l'espèce que je vais décrire est la seule des grosses Salamandres qui me soit long-temps tombée sous la main. Celle qui suit, au contraire, est très-commune autour de Paris, tandis que

l'autre y est, à ce qu'il m'a paru, très-rare. N'ayant donc vu, lorsque je me livrai pour la première fois à des recherches sur les Salamandres, et lorsque j'en publiai le résultat, *Bullet. des Séanc. de la Soc. Phil. thermidor an* 6, *n*° 5, que l'espèce dont je m'occupe actuellement, je la confondis avec la QUEUE PLATTE du citoyen Lacépède, celle-ci ayant d'ailleurs avec elle les plus grands rapports. Cette première erreur en entraîna une seconde dans la synonymie. Je pris cet animal pour le LACERTA PALUSTRIS de Linné.

Ayant depuis examiné une quantité plus considérable de Salamandres, et de pays différens, j'ai eu lieu de m'éclairer sur l'erreur qui m'étoit échappée, et je m'empresse de rendre, par cet aveu, hommage à la vérité. Schneider avoit déjà fait sentir que je ne m'accordois pas avec les autres Naturalistes, mais qu'il attendoit, pour asseoir un jugement, la publication des motifs sur lesquels mon opinion étoit appuyée.

Quoique la Salamandre marbrée se rapproche de l'espèce suivante par sa forme, sa grandeur et sa manière de vivre, elle en est cependant éloignée sous plusieurs rapports. On les saisira facilement en comparant la

description des deux espèces et par les oppositions de caractères que je vais indiquer.

La longueur du corps de la Salamandre marbrée est d'environ un quart plus petite que celle de la Salamandre terrestre ; elle est à peu près d'un décimètre et demi, ou de cinq pouces et demi. Sa robe est, en dessus, d'un vert plus ou moins foncé, ou d'un cendré bleuâtre, avec des taches sur la tête, sur le dos, et des marbrures sur les côtés, d'un brun rougeâtre. Le dessous du corps n'est point safrané et tacheté de noir comme celui de l'espèce suivante, mais il est d'un rouge obscur, avec des points blancs très-nombreux. La gorge est moins picotée, et plus pâle dans les femelles.

Le mâle a une crête élevée, dentelée inégalement, comme si elle avoit été mordue, entrecoupée de taches d'un blanc verdâtre, et se prolongeant sur le bord supérieur de la queue, qui est tachetée de noir. Cette queue est traversée longitudinalement par une bande d'un blanc luisant, moins apparente dans les femelles, et elle a plusieurs taches d'un brun noirâtre, ainsi que sa tranche inférieure. Les organes sexuels sont deux fois plus volumineux que ceux de la femelle, noirâtres, avec quelques petites verrues.

Les individus de ce dernier sexe ont sur le dos, et à partir de la nuque, une ligne orangée. Le bord supérieur de la queue est droit, entier, et l'inférieur blanchâtre. Les organes de la génération sont bruns et plus granulés que ceux du mâle.

Je crois devoir rapporter à cette espèce, comme variétés d'âge, quelques Salamandres que j'ai eu occasion de voir. N'ayant pu suivre l'histoire complète de leurs métamorphoses, je me tiens encore dans les limites d'une probabilité que j'établis spécialement sur ces remarques. Le lieu où j'ai observé avec plus de soin ces variétés d'âge, ou présumées telles, a été un jardin, des fossés duquel la Salamandre marbrée m'a paru avoir sur toutes les autres espèces la jouissance exclusive.

Dans les lieux frais, humides et ombragés, sous les pierres, à quelque distance de son domicile, j'ai trouvé fréquemment, dans le commencement de l'été, des reptiles de ce genre, ayant environ deux centimètres et demi (près de onze lignes) de longueur, d'un gris fauve en dessus, d'un rouge de brique en dessous, avec la gorge blanche. Les yeux étoient noirs, avec l'iris doré et un trait noirâtre, transversal, à chacune de ses

extrémités. Deux lignes noirâtres, ondées, naissant près des yeux, se prolongeant de chaque côté du corps, traçoient la bordure d'une espèce de bande dorsale.

Leur queue étoit arrondie et sans tranches membraneuses. Je ne leur ai point apperçu de branchies. Plongés même dans l'eau, ces reptiles paroissoient n'y être pas à leur aise.

Ils sont très-communs dans les lieux marécageux, et j'ai vu plusieurs habitans de la campagne leur attribuer la mort précipitée de quelques bestiaux qui, disoient-ils, en avoient avalé avec l'herbe.

Ces Salamandres quittent leur retraite lorsque le temps menace de pluie, et se répandent dans les allées, dans les chemins, s'y traînant fort lourdement. Laurenti a fait une remarque à peu près semblable sur une Salamandre qu'il appelle *exigua*, et qui ne diffère presque pas d'ailleurs de la nôtre.

La Salamandre marbrée s'éloigne de l'eau de temps en temps, et se trouve quelquefois, dans ses écarts, avec celle que nous venons d'examiner.

L'ensemble de ces observations ne me permet-il pas de conjecturer que le dernier reptile peut bien n'être qu'un jeune individu de

la Salamandre marbrée ? Comme il a cependant de grands rapports avec la Salamandre abdominale, et qu'il est très-facile de prendre le change lorsqu'on tire des inductions sans le secours d'un grand nombre d'autorités, je propose mon opinion avec ces craintes et ces doutes qui réclament de nouveaux éclaircissemens. Tout ce que j'ai dit à ce sujet dans l'extrait de mon premier Mémoire, *Bullet. des Séanc. de la Soc. Philom.*, n'a pas plus de certitude, et doit se prendre avec les mêmes modifications.

De ce que je n'ai pas apperçu de branchies à ces animaux, je n'en conclus pas qu'ils n'en ont pas eu, mais seulement qu'elles s'oblitèrent chez eux plutôt que dans plusieurs autres espèces.

J'avois soupçonné que ces jeunes Salamandres étoient peut-être le LACERTA VULGARIS de Linné, tel qu'il est décrit dans la première édition de sa *Faune suédoise*. Il est évident que ce Naturaliste a parlé d'une Salamandre, ou en a énoncé les caractères, puisque l'animal dont il parle a les doigts mutiques ou sans ongles, que ces doigts sont au nombre de quatre aux mains, de cinq aux pieds, et qu'en outre sa larve vit dans l'eau. Sa cou-

leur livide, ses deux lignes noirâtres, se retrouvent dans nos jeunes Salamandres. Ce n'étoit donc pas sans quelque fondement que je les prenois pour le *LACERTA VULGARIS* de Linné.

J'ai trouvé, depuis la publication de l'extrait de mon premier Mémoire, une espèce de Salamandre, l'ABDOMINALE, qui paroît avoir encore mieux les traits caractéristiques de l'amphibie peu connu du Pline suédois. La Salamandre marbrée n'ayant pas été découverte, à ce que je sache, en Suède, si celle que je regarde comme n'en étant qu'une variété d'âge, est telle que je le présume, il est bien probable que cette dernière ne peut être le *LACERTA VULGARIS*, commun dans ces contrées. Mais laissons là ces incertitudes.

A mesure que ces Salamandres croissoient, je voyois leurs couleurs prendre une autre teinte; elles se rembrunissoient. Une espèce de cave abandonnée, située à un des angles du jardin dont j'ai parlé, et le théâtre de mes observations, en recéloit une grande quantité. Je pensois qu'il étoit plus commode d'aller les y étudier que de les transporter chez moi. Je me privai cependant d'un moyen de constater les changemens de couleur sur les

mêmes individus, en les isolant et les voyant muer.

Ces Salamandres fauves ou d'un fauve rembruni, me paroissoient diminuer de nombre ; mais elles étoient remplacées par d'autres Salamandres dont la robe étoit d'un vert tendre, tacheté et marbré de noir. La queue avoit la même forme que celle des premières ; sa tranche inférieure étoit orangée, ainsi que l'arête du dos. Leur longueur approchoit d'un décimètre (près de trois pouces huit lignes).

En ayant trouvé plusieurs dans cet état autour de la marginelle d'un puits, vers la fin de l'automne, j'en ouvris quelques-unes, d'après le conseil du citoyen Lacépède. Je m'étois d'abord apperçu que les parties qui caractérisent les sexes n'étoient point saillantes comme dans les adultes. La dissection du corps me fit ensuite voir d'autres faits à l'appui de celui-ci, et qui prouvoient évidemment que ces Salamandres étoient de jeunes individus dont les organes de la génération n'étoient pas développés. Les testicules des mâles étoient moins gros que dans les individus parfaits. Les trompes de Fallope étoient vides. Quelques Salamandres marbrées, femelles, et parvenues à leur dernière crois-

sance, se trouvèrent avec elles, et leur ressembloient, à cela près qu'elles étoient pleines d'œufs.

Je ne dissimulerai cependant pas que, pour éloigner tout soupçon et mettre la chose à un plus grand jour d'évidence, il auroit fallu que j'eusse été témoin des différentes mues de ces animaux, que j'eusse vu passer les mêmes individus d'un état à un autre; mais je n'ai eu que ces données, et je les crois assez plausibles.

Ces Salamandres avoient presque acquis, lors de mes dernières observations, la taille naturelle de la Salamandre marbrée, et elles étoient à la veille de prendre leur quartier d'hiver. J'en ai souvent trouvé rassemblées de en tas dans les cavités des troncs d'arbres pourris.

Le citoyen Alexandre Brongniart a observé un jeune individu semblable à ceux-là dans la forêt de Fontainebleau, à une distance considérable de l'eau.

Le mode de s'accoupler est le même dans cette espèce que celui dont j'ai déjà parlé; j'en ai été le témoin.

Les organes de la génération du mâle consistent en deux pièces creusées en cuilleron,

contigües à un des bouts, et s'écartant ensuite, renfermant une pièce charnue, platte, presque triangulaire, percée à son extrémité.

Une fente longitudinale, dont les deux lèvres renflées ont plusieurs rangs de tubercules, tel est l'appareil qui caractérise le sexe de la femelle.

Je ne dirai rien de l'organisation interne de ces Salamandres, parce qu'elle ne diffère pas sensiblement de celle de l'espèce suivante, que je ferai connoître.

Tous les individus que j'ai observés avoient une odeur assez fétide. La peau du cou, examinée à la loupe, m'a laissé entrevoir des points où elle étoit plus foible. Ce sont probablement les ouvertures qui donnent passage à l'humeur laiteuse que ces animaux font sortir lorsqu'on les inquiète.

Je crois que cette espèce est la première des Salamandres aquatiques de Laurenti: *TRITON GESNERI, NIGER, PUNCTIS ALBIS IN ABDOMINE*. Schneider présume qu'il l'a indiquée d'après Wurfbain. SCHNEIDER *Hist. amph. fasc.* 1, *pag.* 19.

Elle est très-commune dans le midi de la France. Le citoyen Duponchel, bon observateur, et qui m'a fait l'amitié de dessiner

plusieurs Salamandres de ce Mémoire, l'a trouvée à Fontainebleau.

3. La Salamandre crêtée, *pl.* III, *fig.* 3. A. (le mâle).

J'ai déjà énoncé quelques caractères qui éloignent cette espèce de la précédente, dont elle a le port et la taille. Sa description nous en fournira d'autres qui ne seront pas moins tranchans.

Son corps est, en dessus, d'un cendré noirâtre, parsemé, sur-tout latéralement, de petites taches arrondies plus ou moins noires. Mais ce qui lui est propre, est d'avoir : 1°. tous les bords des mâchoires, les côtés de la tête, les flancs, et le dessus des pattes à leur naissance, couverts de petits grains blancs ; d'avoir 2°. le dessous du corps et des pattes d'un jaune safran, avec des plaques ou taches noires, quelquefois moins nombreuses, ou manquant tout-à-fait au milieu, et la gorge d'un brun livide, picotée de blanc. Les doigts sont tachetés de noir, et les pattes ont en outre chacune une verrue au-dessous de l'origine du doigt extérieur, que Schneider avoit observée sur une autre espèce, mais qui paroît exister dans le plus grand nombre.

Le mâle diffère de la femelle par sa grande crête, laciniée ou divisée inégalement, et qui n'est point entrecoupée, comme dans le mâle de la Salamandre marbrée, de taches d'un blanc verdâtre. Les organes sexuels sont plus volumineux que ceux de la femelle, noirâtres, tandis qu'ils sont d'un rouge jaunâtre dans le sexe précédent. Sa gorge est encore d'un brun plus foncé, à points blancs plus nombreux. Les bords des mâchoires sont mieux granulés, et les pattes de derrière sont supérieures pour la force à celles de devant : caractère moins prononcé dans les femelles. Sa queue a une bande d'un blanc luisant, qui se voit à peine dans la femelle, et elle est encore moins tachetée. Ses deux tranches et l'arête du dos sont orangées.

J'ai vu dans la collection du citoyen Brongniart, deux Salamandres que je soupçonne être deux jeunes individus de cette espèce et de différens sexes. Ils sont d'un tiers plus petits que l'animal adulte, plus chagrinés, et d'une couleur plus foncée, noirâtre. L'individu que je prends pour la femelle a la gorge d'un jaune safrané, comme le ventre, qui est tacheté de noir sur les côtés. L'arète du dos et les deux bords de la queue sont orangés. Il n'y a que

la tranche inférieure de cette couleur dans le mâle présumé.

L'individu femelle de cette variété d'âge, ou soupçonnée telle, ne seroit-il pas le *TRITON CARNIFEX* de Laurenti ?

Tous les synonymes, notamment la figure de Séba *tom. I, tab.* 89, *fig.* 4, 5, cités par Linné, à l'article de son *LACERTA PALUSTRIS*, conviennent fort bien à la Salamandre crêtée. On apperçoit dans les figures de Séba jusqu'à la différence des couleurs de la gorge et du ventre. L'animal représenté est indiqué, il est vrai, comme originaire de l'Amérique; mais sans examiner si cette note *d'habitation* est bien exacte, le même animal peut être commun aux deux Mondes. Je le croirois d'autant plus volontiers, que j'ai trouvé cette Salamandre dans un bocal rempli exclusivement d'objets d'histoire naturelle venant des Indes occidentales, qui est entre les mains de mon ami, le citoyen Antoine Coquebert. Au surplus, Linné ayant apperçu une grande conformité de ressemblance entre son *LACERTA PALUSTRIS* et la Salamandre de Séba, qu'il lui donne pour synonyme, nous devons nous servir de ce moyen secondaire pour reconnoître l'espèce qu'il a eu en vue; et puisque

ses autres citations conviennent à notre Salamandre, nous serions d'abord fondés à croire que le *LACERTA PALUSTRIS* est la Salamandre crêtée. Cependant l'espèce du Naturaliste suédois ayant la gorge marquée de petits traits ou de lignes noires, plus prononcés dans les mâles, les pieds de ceux-ci étant palmés, il est plus vraisemblable que le *LACERTA PALUSTRIS* est la Salamandre que je décrirai sous le nom de *ponctuée*, et que la synonymie que Linné a donnée à cette espèce doit être réformée.

J'ai employé pour nom spécifique celui de *crêtée*, mot peu en usage, mais qui me semble pouvoir être appliqué avec raison, dans cette circonstance, à toutes les Salamandres aquatiques mâles, ayant une crête; peut-être auroit-il mieux valu encore le supprimer. Schneider l'ayant déjà consacré à cette espèce, j'ai craint de le changer, la versatilité de la nomenclature étant très-contraire aux progrès de la science. SCHNEIDER, *Hist. amph. fasc.* 1, *pag.* 57.

Du Fay a désigné cette espèce sous le nom de *grosse Salamandre noire*, et il en donne la figure. *Mém. de l'Acad. des Scienc. de Par.* 1729, *tab.* 15, *fig.* 1.

Il faut aussi lui rapporter la Salamandre aquatique de l'Histoire Naturelle du Jorat, avec toutes ses variétés, *tom. I, pag.* 109 *et* 111.

La Salamandre que Schneider appelle *PRUINATA*, pourroit bien n'en être qu'une variété.

Nous avons dans Blasius et dans la collection académique, l'anatomie d'une Salamandre, publiée par Jacobeus; mais les figures qui viennent à son appui n'étant pas assez correctes, j'ai cru devoir y suppléer par une autre, dont la Salamandre que je viens de décrire a été le sujet.

Le citoyen Cuvier m'a communiqué, non-seulement les objets tout préparés, mais encore ses propres dessins avec les notes qui servent à leur intelligence. Un autre ami m'a secondé en me prêtant le secours de son pinceau, le citoyen Antoine Coquebert : heureuses facilités dont je m'applaudis avec une gratitude bien sincère.

Je me bornerai cependant à une légère esquisse, à un foible apperçu ; et la désignation des principaux organes qui se présentent à l'ouverture de la Salamandre crêtée, sera le seul traité anatomique de ce genre que j'exposerai aux yeux des lecteurs. Mettre sur la

voie de l'étude est tout mon but ; aller au-delà dans une matière aussi délicate, seroit pour moi une témérité.

Explication de la figure 3 B, *pl.* IV.

Salamandre crêtée, femelle, ouverte sur le ventre.

a. Le coeur avec son oreillette. Il est marqué de petits traits noirâtres, ainsi que le péritoine.
b. Le foie.
— 1. 2. Ses lobes.
— 1. Lobe plus large, arrondi à son extrémité, avec trois petites divisions latérales.
c. La vésicule du fiel.
d. L'estomac.
e. Le pylore.
f. f. Intestins grêles.
g. Le rectum, ayant une forme sphéroïdale.
h. Lieu où est située la rate, entre l'estomac et le sac pulmonaire : elle est oblongue, comprimée, d'un rouge noirâtre.
i. i. Portion de mésentère, voisine de l'insertion du canal cholédoque, traversée par cinq à six branches rayonnées d'une matière blanche et adipeuse.

j. j.

Pl. III.

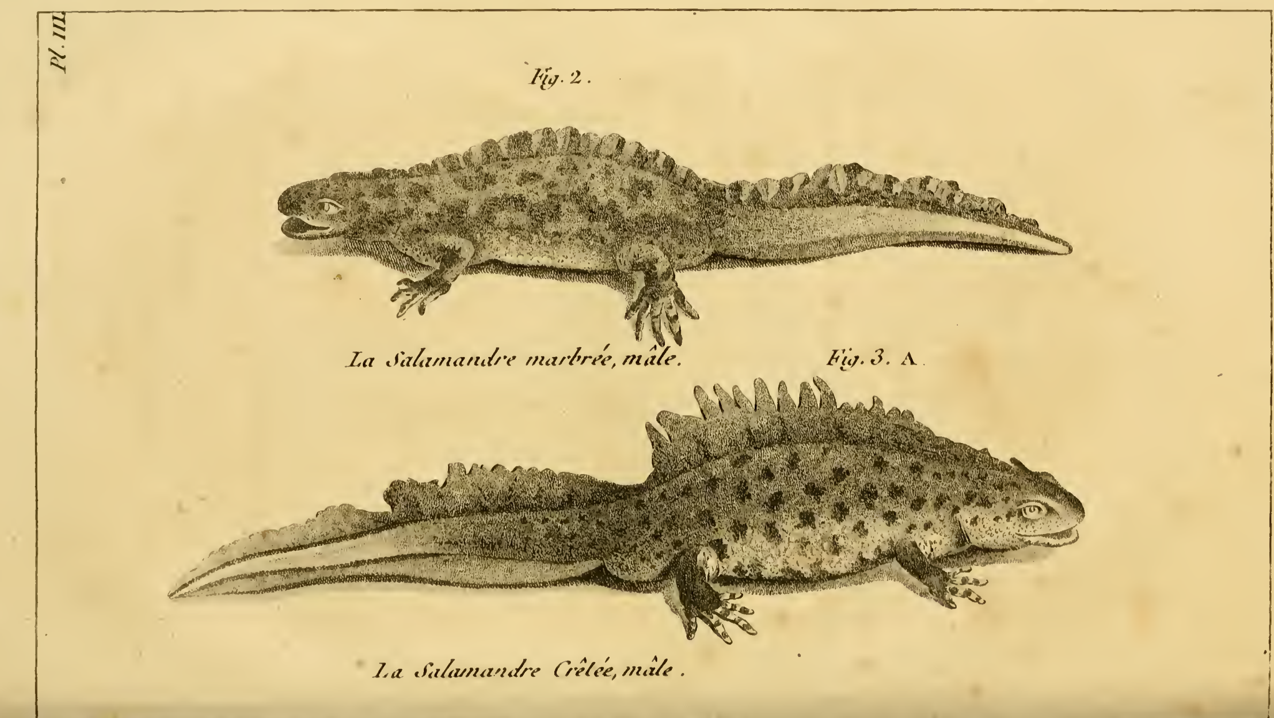


Fig. 2.

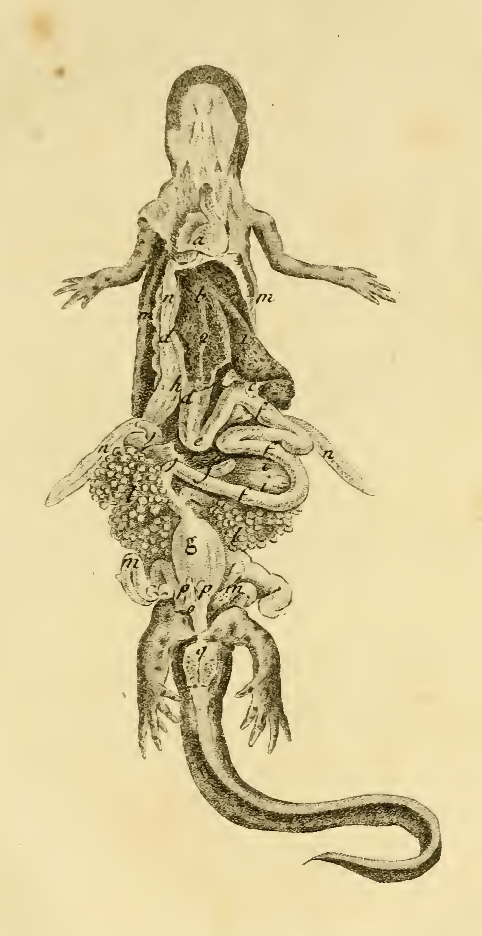
La Salamandre marbrée, mâle.

Fig. 3. A.

La Salamandre Crêtée, mâle.

Barraband del. Maleuvre Sculp.

Fig. 3. B.



La Salamandre Crêtée, femelle, ouverte.

A. J. Coquebert del.

Maleuvre Sculp.

j.j. Sacs d'une substance très-molle et jaunâtre, pleins d'une matière huileuse, tenant aux ovaires. On en voit de semblables dans les Grenouilles (*Consultez* Swammerdam).

l. l. Les ovaires.

m.m. Les trompes, s'élevant en serpentant jusqu'à la naissance du foie.

n.n. Sacs pulmonaires, ressemblant chacun à une vessie, d'abord cylindrique, droite, alongée, et se terminant ensuite par un renflement ellipsoïde et pointu. Un vaisseau sanguin rampe sur toute sa longueur; arrivé au renflement, il s'y divise de chaque côté en cinq ou six branches.

o. La vessie, fourchue à son extrémité supérieure.

p.p. Place des reins; ils sont cachés par le rectum, alongés, et presque en fuseau.

q. L'anus.

Je ne donnerai point de figures anatomiques de la Salamandre crêtée mâle. Il sera facile d'y suppléer par le moyen de ces considérations: 1°. Les trompes de la femelle sont ici remplacées par les vaisseaux spermatiques, qui sont aussi très-repliés. 2°. Vers la région répondant aux ovaires, sont de chaque côté

deux testicules, gros, presque égaux, arrondis, marqués chacun d'un sillon ou d'un enfoncement transversal, et à ces testicules adhèrent les deux sacs *jj* que nous avons vus dans la femelle. Ces sacs ont leur origine vers l'extrémité inférieure du foie, et descendent un peu au-delà du rectum, qui paroît moins renflé que celui de l'autre sexe.

La Salamandre crêtée est très-commune en France, en Allemagne.

Elle se trouve en abondance dans les bassins de Meudon, aux environs de Paris.

4. La Salamandre abdominale, *pl.* V, *fig.* 4 A (le mâle).

Cette espèce peut avoir six à huit centimètres de longueur (près de trois pouces). Tout le dessus du corps est d'un jaunâtre obscur, ou d'un brun foncé, avec deux lignes noirâtres qui partent du cou, une de chaque côté du dos, et se perdent vers l'extrémité de la queue. Les flancs sont parsemés, dans les adultes, de petits grains blanchâtres. Le dessous du corps est d'un blanc jaunâtre ou orangé. La gorge, le dessous des pattes, la région de l'anus et le bord inférieur de la queue, sont d'un rouge orangé plus vif. La

gorge et le ventre sont parsemés de traits nombreux et noirâtres, dont les latéraux forment de chaque côté, par leur réunion, une ligne qui gagne la queue. Au-dessus de cette ligne est un intervalle plus pâle et blanchâtre, traçant ainsi une espèce de bande qui part des yeux, et s'étend jusqu'à l'extrémité du corps. Le dos est déprimé dans la femelle, avec une espèce d'arète de chaque côté. Son milieu est occupé, dans les mâles, par une petite saillie membraneuse, qui augmente insensiblement et se prolonge sur la tranche supérieure de la queue; celle-ci a quelques rides transversales plus ou moins sensibles, suivant les sexes.

La figure 4 D de la planche V représente une jeune Salamandre avec ses branchies, et que je crois appartenir à cette espèce. Ces branchies m'ont paru formées de trois à quatre tiges courtes, inégales, garnies, sur les côtés, d'appendices laciniées ou foliacées, ponctuées de noir, vues à la loupe.

Les figures 4 B, 4 C de la même planche, sont aussi, à ce que je crois, celles d'un jeune individu de cette espèce, trouvé sous des pierres par le citoyen Antoine Coquebert. Les adultes vont quelquefois hors de l'eau, et le citoyen

Daudin, membre des sociétés d'Histoire Naturelle et Philomatique de Paris, en a rencontré un individu dans une serre, près de Beauvais.

La Salamandre abdominale a tous les caractères que Linné assigne à son *LACERTA PALUSTRIS*.

Je crois que Schneider l'a décrite sous le nom de SALAMANDRE DES MARAIS, *SALAMANDRA PALUSTRIS* (*Hist. Amph. fasc. I, pag.* 60).

Le *PROTEUS TRITONIS* de Laurenti, tab. II, fig. 2, n'est probablement qu'un jeune individu de cette espèce, ayant des branchies. Il me semble avoir désigné l'animal adulte sous le nom de *TRITON PALUSTRIS*.

On trouve cette Salamandre dans les eaux stagnantes de la France.

5. LA SALAMANDRE CEINTURÉE, *pl.* V, *fig.* 5 (le mâle).

Son corps, long d'environ huit centimètres (près de trois pouces), est, en dessus, d'un gris verdâtre foncé ou jaunâtre, avec quelques marbrures sur la tête et sur le dos, d'une couleur plus sombre. Les côtés du corps sont moins foncés, et marqués, depuis un bout jusqu'à l'autre, de points noirs ou noirâtres,

qui forment une bande ou ceinture. Les doigts, la queue, sont également ponctués ; mais les points de celle-ci sont disposés quelquefois sur deux lignes. Sa tranche inférieure et le dessous du corps sont safranés. Le mâle n'a pour crête qu'un feuillet très-court, entrecoupé de noir et de jaune. Sa queue a, de chaque côté, une bande longitudinale d'un blanc luisant, mais qui n'est pas toujours bien prononcée. Ses organes sexuels ont des taches noires. La femelle a le bord supérieur de la queue et l'arète dorsale jaunâtres.

Cette espèce me paroît être une de celles que Spallanzani a soumises à ses recherches, et qu'il désigne par une taille plus petite, et par une petite bande d'un jaune doré, placée au bord de la queue dans l'un des sexes, le long du dos dans l'autre.

Elle est le *TRITON SALMANDROIDES WURFBANI* de Laurenti, et peut-être la seconde espèce de Du Fay.

Elle est commune en France.

6. LA SALAMANDRE PONCTUÉE, *pl.* VI, *fig.* 6 A (le mâle), 6 B (la femelle).

Je présume que cette espèce est le *LACERTA PALUSTRIS* de Linné, en observant cependant,

ainsi que je l'ai dit plus haut, que les synonymes conviennent plutôt à notre Salamandre crêtée, tandis que ceux de son Lézard aquatique, sur-tout la figure de Séba, tom. II, tab. 12, fig. 7, s'appliquent très-bien à celle-ci.

Le corps de la Salamandre ponctuée est long de sept centimètres (31 à 32 lignes), d'un gris verdâtre foncé en dessus, d'un blanc tirant sur le rouge en dessous, entièrement parsemé de taches noires, arrondies et de différentes grandeurs, qui forment même sur la gorge des lignes ou des caractères d'écriture. La tête a cinq raies noires, qui se rendent au museau, trois entre les yeux, et les deux autres latérales. La mâchoire inférieure est bordée de noir. Le dos est parcouru, dans sa longueur et au milieu, par une saillie qui forme, dans le mâle, une crête très-distincte, dentelée et tachetée, se prolongeant, dans les deux sexes, sur la tranche supérieure de la queue. Celle-ci a deux rangs de taches, ou même plus, sur les côtés, et elle a encore, dans les individus mâles, une ligne blanche latérale. Son bord inférieur est d'un rouge vif. Les pattes postérieures, dans le même sexe, sont grandes, avec les doigts élargis, comme palmés.

Cette Salamandre est la troisième espèce de Du Fay, le *TRITON PARISINUS* de Laurenti, tab. IV, fig. 2, et la Salamandre appelée par Schneider *TÆNIATA*, n°. 3.

Elle est commune dans les eaux stagnantes.

7. LA SALAMANDRE PALMIPÈDE, *pl.* VI, *fig.* 7 A, 7 B (le mâle).

J'avois déjà parlé de cette espèce dans le *Bulletin des Sciences de la Société Philomatique de Paris, thermidor an 5, n°. 5*, et j'ignorois alors que le mâle, si singulier par la conformité de ses pieds, eût été décrit et figuré par l'auteur de l'Histoire Naturelle du Jorat, tom. I, pag. 111, tab. II, fig. 5, (SALAMANDRE SUISSE). Cette espèce ne seroit-elle pas le *LACERTA AQUATICA* de Linné? Il seroit possible que ce grand Naturaliste n'eût pas observé la singularité de la forme des pieds du mâle, et avec d'autant plus de fondement, que cette disposition particulière s'efface avec l'âge: c'est une remarque faite par M. Sparmann au citoyen Bosc. La fig. 7 A de la planche VI représente un individu dans lequel la membrane des pieds n'existe presque pas.

Cette Salamandre a beaucoup de rapports avec la précédente; mais elle est constamment

plus petite; ses taches sont moins marquées. La tête est pareillement rayée de noir, et les yeux sont spécialement traversés par une ligne plus grande, une espèce de bande. Ils sont vifs, avec l'iris doré. Le dessous du corps est blanc, presque sans taches, excepté vers l'anus, avec une ligne rougeâtre, qui parcourt toute la longueur du ventre, et dans son milieu. Ce défaut de taches abdominales, la couleur blanche du dessous du corps, sont des caractères qui séparent cette Salamandre de la précédente. La queue a de chaque côté deux rangs longitudinaux de taches noirâtres, dont les supérieures sont plus rapprochées. Elle est très-comprimée, et mince sur les bords; le supérieur est un peu arqué dans le mâle.

Les individus de ce sexe sont très-remarquables: 1°. par la forme de leur dos, qui a trois arètes aboutissant à la queue, et dont celle du milieu n'est que l'épine dorsale; 2°. par la figure de leurs pattes postérieures, dont les doigts sont réunis par une membrane noirâtre, qui paroît cependant s'oblitérer avec l'âge; 3°. les mâles ont encore cette particularité, que leur queue se termine brusquement en un petit filet cylindrique, court et noirâtre.

Lorsque les individus mâles nagent, leurs pieds ressemblent, en petit, à ceux d'un Canard. La membrane est évasée à angle aigu, dans chaque intervalle des doigts.

J'ai ouvert plusieurs de ces Salamandres, et j'ai trouvé leur estomac rempli de petits buccins.

Du Fay avoit observé des branchies aux jeunes Salamandres de l'espèce précédente. J'en ai vu de semblables aux jeunes individus de celle-ci.

Schneider désigne aussi cette espèce sous le nom de PALMIPÈDE (*Hist. amph. fasc. I, pag. 72*).

Cette espèce est très-commune dans les environs de Brive. Le citoyen Bosc l'á aussi trouvée dans les environs de Paris, mais elle y est rare. On ne peut guère bien distinguer le mâle de la femelle qu'au printemps.

Mon travail ne doit pas être regardé comme une histoire complète des Salamandres de la France ; ce titre ne pourroit lui être assuré qu'après des recherches bien plus multipliées et bien plus générales. Les départemens méridionaux nous sont encore peu connus. J'ai parlé uniquement des objets que j'ai pu étudier, et leur petit nombre n'en est pas moins

un chaos, sur lequel je n'ai jeté qu'une foible lumière. Puissent de nouvelles observations en augmenter l'éclat, nous montrer la Nature à découvert, et telle qu'elle est en elle-même !

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE.

EXPLICATION DES FIGURES (*).

PLANCHE I.

Fig. 1. A. La Salamandre terrestre.

PLANCHE II.

Fig. 1. B. Son squelète.
C. La main.
D. Le pied.

PLANCHE III.

Fig. 2. La Salamandre marbrée, mâle.
Fig. 3. A. La Salamandre crêtée, mâle.

PLANCHE IV.

B. La Sal. crêtée, femelle, ouverte sur le ventre. *Voyez-en l'explication pag.* 48 *et* 49.

PLANCHE V.

Fig. 4. A. La Sal. abdominale, mâle.
B. Jeune individu de la précédente ?
C. Le même vu en dessous.
D. Individu plus jeune, avec des branchies.
Fig. 5. La Sal. ceinturée, mâle.

(*) Les numéros des figures correspondent à ceux des espèces.

PLANCHE VI.

Fig. 6. A. La Salamandre ponctuée, mâle.
B. La Sal. ponctuée, femelle.

Fig. 7. A. La Sal. palmipède, mâle. *Pieds légèrement palmés.*
B. La même à pieds plus palmés.

Fig. 4. A.



La Salamandre abdominale, mâle.

Fig. 4. B.



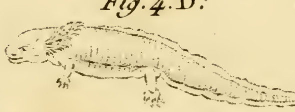
Jeune individu de la précédente ?

Fig. 4. C.



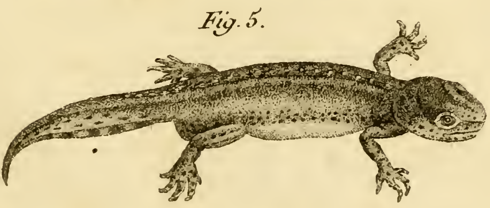
Le même vu en dessous.

Fig. 4. D.



Individu plus jeune avec des branchies.

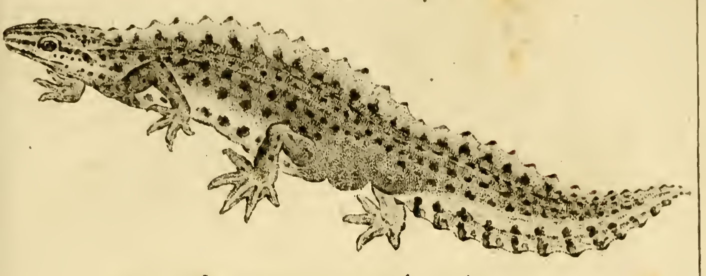
Fig. 5.



La Salamandre Ceinturée, mâle.

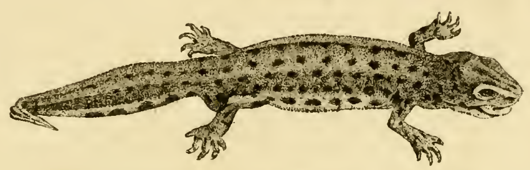
Duponchel del. Maleuvre Sculp.

Fig. 6. A.



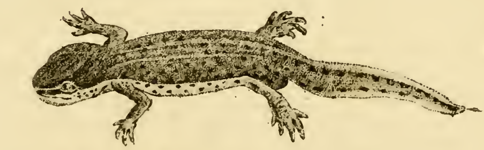
La Salamandre ponctuée, mâle.

Fig. 6. B.



La Salamandre ponctuée, femelle.

Fig. 7. A.



La Salamandre palmipède, mâle.

Fig. 7. B.



La même à pieds plus palmés.

Maréchal del. Maleuvre Sculp.

38. Novum Testamentum, lingua armenica conscrip
1705, pet. in-8, v. f. tr. dor.

39. Sanctus Marcus, syriace, ebr., græce, lat., gern
bohemice, ital., hisp., gall., angl., danice, polo
ex dispositione et adornatione Eliæ Hulleri. *S. l.*
in-fol., parch.

40. Joh. Alb. Fabricii Codex pseudepigraphus Veteris
tamenti. *Hamburgi*, 1713, pet. in-8, v. — Joh. Alb
bricii Codex apocryphus Novi Testamenti. *Hamb*
1703, pet. in-8, cart.

41. Sacrorum Bibliorum vulg. editionis concordantia
censitæ a Fr. Luca. *Lugd.*, 1687, in-4, v.

42. Concordantiæ græco-latinæ Testamenti Novi. *Ge*
1624, in-fol., v.

43. Histoire critique du Vieux Testament, par le P.
Simon. *Rotterd.*, 1685, in-4, v. — Réponse de P. Am
à l'histoire critique du Vieux Testament. *Rotterd.*,
in-4, v. — Histoire critique du texte du Nouveau T
ment, par Rich. Simon. *Rotterd.*, 1689, in-4, v. (*Mo*
— Histoire critique des principaux commentateu
Nouveau Testament, par le même. *Rotterd.*, 1693, in

44. Jésus-Christ et sa doctrine, histoire de la naissan
l'Eglise; par J. Salvador. *Paris*, 1839, in-8, 2 vol.

45. Vie de Jésus, ou Examen critique de son histoire
J. Strauss; trad. par Littré. *Paris*, 1839, in-8, 4 vol

---

46. Le Grand Dictionnaire de la Bible, ou Explicatio
térale et historique de tous les mots propres du Vie
du Nouveau Testament, etc., par Simon. *Lyon*,
in-fol., 2 vol., v.

47. Répertoire universel et analytique de l'Ecriture sa
par l'abbé Matalène. *Paris*, 1837, 2 vol. gr. in-8,

48. Hierozoicon, sive bipartitum Opus de animalibus
Scripturæ, auct. Sam. Bocharto. *Londini*, 1663, in
2 vol., v.

49. Sam. Bocharti Geographia sacra. *Cadomi*, 1646, in-f

50. Sam. Bocharti Geographia sacra, seu Phaleg et
naan. *Lugd. Bat.*, 1707, in-fol., v.

VISIONS.

6

